20e ANNEE — QUEBEC—Lundi, 9 Aout 1886 — No 67

SI VOUS SOUFFREZ D'INDIGESTION, BUVEZ L'EAU SAINT-LEON, APRÈS CHAQUE REPAS ET AVANT DEJEUNER POUR LA CONSTIPATION.
Gingras, Langlois et Cie.
Vis-à-vis l'Archevêché

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. CERNEAU et FRERE, Propriétaires, 20 rue de la Fabrique

UN CENT LE NUMERO — SIX CENTS PAR SEMAINE

FOR DYSPEPSIA OR WEAK DIGESTION DRINK
ST LEON MINERAL WATER
AFTER EACH MEAL FOR CONSTIPATION TAKE IT BEFORE BREAKFAST.
Gingras, Langlois & Co.
Opposite Archbishop's Palace

DEPECHES DE NUIT

LA POLITIQUE ANGLAISE

LONDRES, 8—La fédération nationale libérale a lancé un manifeste disant : "Bien que le résultat des élections n'est pas réalisé nos espérances, la situation est cependant encourageante Les amis des demi mesures en parlement forment le groupe le moins considérable.

"M. Gladstone a eu l'appui de la grande majorité des libéraux et des organisations libérales. La fédération a constaté que bien que ses pertes aient été considérables, cependant la manière avec laquelle les libéraux ont répondu à l'appel de Gladstone prouve que la fédération représente l'opinion réelle du parti libéral.

"Elle a prouvé depuis que le parti libéral, appelé à opérer l'union entre l'Angleterre et l'Irlande n'abandonnera jamais son but. Ce but atteint tout bien est fait Aucun progrès est possible, dans le sens libéral du mot, tant que cette question ne sera pas réglée. Les conservateurs eux-mêmes ne sauraient restés dans l'inactivité.

"C'est le devoir impérieux des libéraux d'obtenir, aussi promptement que possible, une déclaration explicite de la politique *tory* à l'égard de l'Irlande.

"La politique de Gladstone subsiste et son triomphe définitif est assuré."

Encore des troubles a Belfast

Plusieurs mortellement blessés

LA POLICE CHASSÉE PAR LA POPULACE

BELFAST, 7.—De nouvelles émeutes ont eu lieu ce matin entre les orangistes employés dans les chantiers de navires *Queen's Island* et des catholiques à l'emploi des commissaires du havre. La lutte a été très chaude pendant un certain temps ; elle ressemblait à la rencontre du 4 juin alors que les orangistes, bien plus fort en nombre, avaient jeté les catholiques à l'eau. Plusieurs des deux côtés sont tellement blessés qu'il a fallu les transporter à l'hôpital.

Sir Michael Hicks Beach a écrit une lettre au maire Haslam de Belfast, lui disant que les lords juges sont grandement intéressés dans l'état des affaires de Belfast et considère qu'il est impérieux de prendre des mesures énergiques pour mettre fin à ces désordres qui jettent du discrédit sur la ville.

L'inspecteur général de la constabulerie irlandaise a reçu ordre de se rendre à Belfast aussi promptement que possible.

Les troubles ont recommencé ce soir et il y a eu bataille en règle des plus sérieuses. La populace s'est montrée sauvage dans ses actes. 50 personnes ont été blessées et quelques-unes mortellement.

Il y a eu des troubles sérieux à Shank Hill Road. La police cantonnée chez un hotellier nommé McKenna sur le chemin Old Loge a été attaquée par les émeutiers à coups de pierres et de balles. Elle a dû déménager des fenêtres de la maison où elle se trouvait. Dans cette lutte 18 personnes ont été blessées et ensuite transportées à l'hôpital. On dit qu'un nommé Jackson est mourant des blessures qu'il a reçues. 4 hommes de police ont été gravement blessés.

DUBLIN, 8 – Pour se conformer à des télégrammes urgents reçus de Belfast cette après midi, 400 fantassins ont été envoyés en toute hâte par train spécial à Belfast.

Un détachement de 200 dragons partira pour Belfast à 4 heures demain matin.

BELFAST, 8—L'excitation ne diminue pas. Ce matin, il y a eu des émeutes sur le *Old Orange Road* et la police a été obligée de faire feu pour disperser les émeutiers.

Cette après-midi les troubles ont recommencé avec une violence nouvelle à *Old Lodge, Governor* et *Springfield Roads*. Plusieurs personnes blessées par des armes à feu ont été envoyées à l'hôpital.

On a télégraphié pour avoir des renforts. L'aspect des affaires est sérieuse.

On rapporte que plusieurs personnes auraient été tuées ; mais dans le moment de crise actuelle il est difficile d'avoir des renseignemts précis. La panique s'empare des citoyens paisibles de Belfast.

A minuit, les émeutiers ne semblaient pas disposé à ralentir leurs attaques. Deux personnes ont été tuées, une mortellement et 26 gravement blessées.

Le cholera

257 *nouveaux cas*, 83 *décès*

ROME, 7—Le choléra sévit avec violence à Barletta.

Voici les bulletins d'aujourd'hui :

Barletta...	132	nouveaux cas	42	décès.
Venise	11	"	5	"
Ravenna...	10	"	4	"
Bologne....	13	"	7	"
Ruvoff An-				
glio.....	25	"	8	"
Ailleurs...	66	"	17	"

SAN FRANCISCO, 8.—Des avis reçus par steamer disent que le choléra sévit à Yokohama et Tokio. Dans la dernière partie de juillet on rapporte qu'il a eu 100 cas et 50 décès par jour à Yokohama. L'épidémie sévit dans les classes pauvres de la ville.

Le Pape dangereusement malade

PARIS, 8 —Le *Journal des Débats* dit que le Pape est dangereusement malade et qu'on désespère de ses jours.

Un monument

DUBLIN, 8.—Une assemblée de Parnellistes a été tenue à Carrick hier, en vue de prélever £3,000 pour ériger un monument sur la tombe d'Hickham, le poëte et nouvelliste fénien.

Anarchiste

BRUXELLES, 7.—La police s'est emparée d'un certain nombre de placards incitant le peuple à l'anarchie et à l'établissement d'une commune.

Lord Aberdeen

LONDRES, 7.—Lord Aberdeen en réponse à des résolutions élogieuses qui lui ont été présentées par le bureau des gardiens de Kilrush a dit : "J'espère que la grande attention qu'on vient de donner a l'Irlande, on arrivera à quelque résultat pratique pour la prospérité et la paix de ce pays.

Le Mexique et les Etats-Unis

PARIS, 7.—Le ministre mexicain résidant en cette ville, a communiqué une note aux journaux et dans laquelle il dit qu'il n'y aura pas de conflit entre le Mexique et les Etats-Unis à propos de l'affaire Cotting, et aussi que le Mexique est parfaitement tranquille.

EL PASO, TEX, 8.—Au nombre des rumeurs les plus répandues à El Paso en est une qui veut que la guerre soit déclarée contre le Mexique. Lundi dernier le peuple se mit à fourbir ses carabines et ses revolvers. On appréhende actuellement pour la sûreté de la ville, qui est tout particulièrement exposée et presque sans défense.

On croit que si le gouvernement ne se hâte pas il y aura une attaque contre le Mexique pour mettre Cutting en liberté.

Le mouvement actuel n'est pas une simple fièvre de guerre.

ST LOUIS, 8.—Une dépêche de Rio Grande dit qu'un nombre considérable de révolutionnaires mexicains ont traversé la rivière jeudi soir et sont entrés sur le Texas.

Un détachement du 8e de cavalerie des Etats-Unis est parti pour aller à leur rencontre.

Service militaire

LIMA, 7.—Le ministre de la justice a ordonné à tous les instituteurs des écoles de cesser les classes durant deux heures chaque samedi aux fins que les élèves puissent prendre, durant ce temps des exercices militaires

Le club de crosse irlandais

New-York, 8 —Le détachement du club de crosse irlandais est arrivé aujourd'hui à bord du steamer *Etruria* Les hommes sont en très bon état pour joûte de mardi et mercredi avec le club de Toronto. Ces derniers et les clubs de New-York joueront demain à St-Georges.

La Chine et le Vatican

ROME, 7.—Le pape a donné ordre au cardinal Jacobini d'adresse une circulaire aux puissances, les avertissant de la décision du Vatican, d'établir des relations diplomatiques avec la Chine ; et leur expliquant l'opportunité d'une pareille mesure.

Depeches de Montreal

RUMEURS

Montréal, 7—Les rumeurs des derniers jours disent que M. Andrew Robertson, président des commissaires du havre, serait fait baronet ne sont pas encore confirmées. On espère cependant qu'il le sera, car M. Robertson a fait beaucoup pour la ville de Montréal.

UNE MAISON D'IMMIGRANTS

M. Charrington et le capitaine Hamilton, tous deux d'Angleterre, sont en cette ville, à la recherche d'un endroit convenable pour fonder une maison pour les immigrants.

SEL ! SEL !!
5000 Sacs gros Sel
— AUSSI —
Sel fin, Moule, Gaudriole.
A VENDRE PAR
J. B. Renaud & Cie.,
72 A 82 Rue St-Paul, Québec

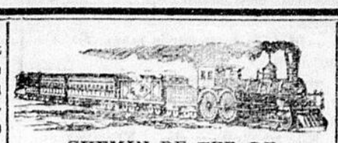

CHEMIN DE FER DE
Quebec et du Lac St-Jean

Le et après JEUDI, le 10 JUIN 1886, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepte les dimanches :

ALLANT AU NORD

6.35 A. M. Train mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 10 A. M., et continuant jusqu'à la Rivière à Pierre le Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.45 A. M.

10.00 A. M. Train d'Excursion pour le lac St Joseph, Mardi et Jeudi, arrivant à 11.00 A. M.

1.30 P. M. Train d'excursion pour le Lac St-Joseph, Samedi, arrivant à 2.30 P. M.

5.30 P. M. Train de la malle, tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.10 et à la Rivière à Pierre à 8.06 P. M

ALLANT AU SUD

6.00 A. M. Train de la malle de la Rivière à Pierre, tous les jours et de St-Raymond à 7.10 A. M., arrivant à Québec à 8.40 A. M.

3.00 P. M. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière à Pierre Mercredi et Vendredi à 1.15 P. M.) arrivant à Québec à 6 00 P. M.

Le train de la malle fait raccordement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien de Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à la Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'Isle du Lac Edouard, revenant le soir suivant.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, émis les Samedis, valable usqu'au Mardi suivant.

Le vapeur "IDA" fera le trajet sur le lac St-Joseph de rencontrer les trains comme suit :—Laissera le "Lake View House" 7.10 A. M, 3.30 P. M, laissera le quai de la station 8.45 A. M., 11.15 A. M. (Mardi et Jeudi) 2.45 P. M. (Samedi) 6.45 P. M. Prix 15 cts, retour 25 cents, le tour du lac 25 cents, billet mensuel $3 00.

J. G. SCOTT,
Sec. et Gérant

8 juin 1886.

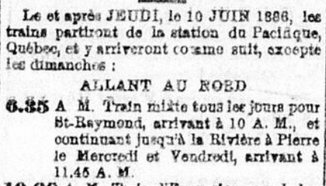

COMPAGNIE DE
Navigation Richelieu & Ontario

1886—ARRANGEMENT D'ETE—1886

LES STEAMERS DE CETTE COMPAGNIE voyageront entre Québec et Montréal et feront le service comme suit :

Le steamer *QUEBEC*, Capt. R. Nelson, les Mardi, Jeudi et Samedi, à 5 heures P. M.

Le steamer *MONTREAL*, Capt. L. H. Roy les lundis, mercredis et vendredis, à 5 P. M

ENTRE MONTREAL ET TORONTO

Les steamers voyageant entre ces ports quittent tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et de Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p. m. pour Coteau Landing, Kingston, Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux Chutes Niagara, Buffalo, etc., passant

LES MILLE ILES,

Arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille-Isles, Round Island et Clayton, en montant et descendant, tous les jours excepté les lundis.

ENTRE QUÉBEC ET SAGUENAY

Le steamer *ST-LAWRENCE*, Capt. M. Lecours, partant de Québec à 7.30 A. M., les Mardi et Vendredi.

Le steamer *UNION*, Capt. Alex. Barras partant de Québec à 7 30 A. M., les Mercredis et Samedis. Et le steamer *MAGNET*, Capt. G. Riverin, partant de Québec à 7.30 A. M., les Jeudis.

Arrêtant à la Baie St-Paul, les Eboulements, la Malbaie, Rivière du-Loup, Tadousac et la baie Ha! Ha!

Le steamer *MAGNET*, Capt Riverin, à commencer le 14 Août, partira de Québec les Samedis à 2 30 P. M., pour le Cap à l'Aigle, arrêtant à la Baie St-Paul, les Eboulements et la Malbaie.

Au retour, le *MAGNET* partira, si le temps le permet, du Cap à l'Aigle les Lundis à 6 heures A. M., arrêtant à la Malbaie ainsi qu'aux Eboulements et la baie St-Paul

Le vapeur partant de Québec les Mercredis et Samedis arrêtera à l'Ile aux Coudres et l'Anse St-Jean, si le temps le permet.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal et l'Ouest au bureau de la Compagnie, quai Napoléon.

Les billets et les cabines pour la ligne du Saguenay pourront s'obtenir au bureau de la ligne du Saguenay, quai St-André.

Billets en vente et cabines réservées chez R. M. Stocking, rue St-Louis, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

A. DESFORGES,
Agent.

JULIEN CHABOT,
Gérant de la ligne du Saguenay
9 août 1886,

Ligne de Ste.-Anne

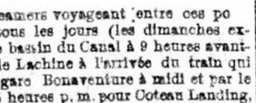

A partir de JEUDI le 27 Mai courant le vapeur "BROTHERS" fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6 a m., excepté les MARDIS et SAMEDIS où les voyages suivront la marée, faisant un voyage régulier tous les Dimanches

Le départ aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de 50 cents.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pélérinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZEAR FORTIER,
25 mai 1886—c-o — 549

PRENEZ LE CHEMIN DE FER
PACIFIQUE CANADIEN
— POUR —
Montreal, Ottawa, Kingston, Toronto, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver, Victoria, Manitoba, Nord-Ouest et la Colombie Anglaise.

Changement d'Heures

Commencant Lundi le 26 Juillet 1886

Les trains circuleront comme suit :

STATIONS	Exp. Mix.	Exp. Loc.	Exp. Loc.	Exp. Dir.	Exp. Mix.	Exp. Dim.	Exp. Win.
Départ de Québec	2.30 P. M.		10.00 P. M.	10.00 P. M.	2.30 P. M.	3.30 P. M.	2.30 P. M.
Arrive à Trois-Rivières	5.17 "		1.50 A. M.	1.50 A. M.	5.17 "	6.18 "	5.10 "
Départ de Trois Rivière	5.33 "		1.55 "	1.55 "	5.33 "	6.33 "	5.25 "
Arrive à Montréal	9.10 "		6.30 "	6.30 "	9.10 "	10.05 "	9.00 "
Départ de Montréal			7.15 "	9.00 "	11.35 P. M.	8.00 "	8.00 P. M.
Arrive à Ottawa			10.15 "	12.23 P. M.	8.27 A. M.	11.35 "	11.35 "
Arrive à Toronto				9.05 "		8.27 A. M.	8.27 A. M.
Arrive à Port Arthur							
Arrive à Winnipeg							
Part de Port Arthur							
Part de Toronto				8.00 P. M.	8.30 A. M.	4.00 P. M.	4.00 P. M.
Départ d'Ottawa			4.40 P. M.	5.48 A. M.	5.32 P. M.	9.40 "	9.40 "
Arrive à Montréal			9.00 "	12.35 P. M.	9.00 "	1.00 A. M.	1.00 P. M.
Départ de Montréal			10.00 "	5.00 "		7.50 "	
Arrive à Trois Rivières			2.05 A. M.	9.40 "	2.35 A. M.	1.00 P. M.	8.00 "
Arrive à Québec			6.30 "	1.35 P. M.	6.30 "	4.45 A. M.	11.35 A. M.
Départ de Québec				2.00 P. M.		8.30 "	4.20 P. M.
Arrive à Trois Rivières				6.40 "		12.05 P. M.	7.55 "
Arrive à Montréal				10.30 "		4.20 "	10.40 "

Route Canadienne, toute en voie ferrée,

POUR LE NORD-OUEST

Jonctions à Toronto pour tous les endroits de l'Ouest, Sud et Nord-Ouest.

Magnifiques Chars Parlours et Dortoirs sur tous les trains directs et Express local.

QUATRE TRAINS TOUS LES JOURS DE MONTREAL A OTTAWA

Pour informations concernant les billets, etc, s'adresser au nouveau bureau des têtes HOTEL ST-LOUIS, rue St-Louis, et à la GARE DU PALAIS, Québec.

W. C. VAN HORNE, Vice-Président,
W. WHYTE, Surint. Gén.
GEO. OLDS, Gérant Gén. du trafic.
Div. de l'Est et d'Ont. Div. de Québec.
D. McNICOLL,
Agent général pour passagers

Traverse de l'Isle d'Orleans

Vapeur "ORLEANS"
CAPT. BOLDUC.

Le et après le 12 MAI, jusqu'à nouvel ordre, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

De Québec	De L'Isle
6 15 a m	5 15 a m
9 15 a m	8 00 a m
11 30 a m	10 00 a m
2 30 p m	1 30 p m
4 45 p m	3 30 p m
6 15 p m	5 30 p m
DIMANCHES	
1 00 p m	11 30 a m
2 30 p m	1 45 p m
4 00 p m	3 15 p m
6 00 p m	5 00 p m
	7 00 p m

Arretant a St-Joseph en allant et en venant

Les jours de Fête un voyage se fesade l'Isle à Québec à 8 heures du matin.

A commencer de jeudi le 8 Juillet, il y aura un voyage spécial tous les Jeudis soir. Le vapeur partira de l'Isle à 10 heures.

Le prix du passage de St-Joseph, le Dimanche, est le même que celui de l'Isle.

7 juillet 1886 —c-o — 88

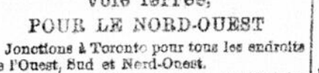

Chemin de Fer Intercolonial

1886—ARRANGEMENT D'ETE—1886

LE ET APRES LUNDI, 14 JUIN 1886, les trains, sur cette voie, partiront chaque jour, (les dimanches exceptés), comme suit :

LES TRAINS QUITTERONT LEVIS

Pour Halifax et St-Jean.....	8.15 A. M.
Pour Riv-du-Loup et Ste-Flavie	2.30 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	5.05 P. M.

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

De la Rivière-du-Loup.....	5.13 A. M.
De la Riv-du-Loup et Ste-Flavie	1.55 P. M.
D'Halifax et St-Jean.....	7.35 P. M.

Le char Pullman quittant Lévis les Mardi Jeudi et Samedi, se rendra à Halifax, et celui quittant Halifax les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rendra à St-Jean.

Tous les trains circulent d'après le *Eastern Standard time*.

On peut obtenir des billets et aussi des informations relativement à la route, au fret et au prix des passages de

T. LAVERDIERE,
49, rue Dalhousie, Québec

D. POTTINGER,
Gérant-Général.
Bureau du Chemin de fer,
Moncton, N. B., 8 Juin 1886.

FEUILLETON DE *L'EVENEMENT*
20

LE SERMENT DU CORSAIRE

—Vivre ! monsieur Vernon ; je consentirais à vivre quand on devrait me nourrir de riz à l'eau, et me condamner à boire du bouillon de grenouille ! Mais songer qu'on me vendra comme une bête de somme, que je devrai obéir à des Mahométans, servir sur leurs vaisseaux qu'on nous aura volés, jamais je ne le ferai, jamais voyez vous !

Le chirurgien posa la main sur le bras de Galauban.

—Certes, lui répondit, je crois plus aisé de subir la torture qui brise les os que d'endurer quotidiennement des mauvais traitements et des injures. Mais Dieu nous garde, camarade ! Il voit ce que nous souffrons et à nos douleurs il mettra un terme.

—Quand je vous le dis, nous mourrons.

—Tu oublies la revanche !

—La revanche ! Regardez nos mains et nos pieds ! nous sommes des prisonniers, nous deviendrons des forçats !

—Gaulauban, depuis que les croisades nous jetèrent sur l'Orient, les Turcs sont pour nous d'irrévocables ennemis et nous avons tout à redouter de leur cruauté !

—Vous voyez bien, monsieur, vous en convenez !

—Laissez-moi achever. Le Turc, mou, lâche, efféminé dans ses harems est sans industrie, sans force et sans marine. Il devient voleur pour acquérir ce qui lui manque. Tu l'as appris en en entendant le récit qu'on nous a fait de la vente et démembrement du *Sirius* A peine notre pauvre navire se trouvait il dans le port, qu'en raison du droit de *Caraporta*, les agrès du grand mât revenaient au gardien du port ; tandis que les agrès du mât de misaine devenait la propriété du vaisseau capteur. Quant à la coque cette coque fine et légère, sortie des chantiers de Solidor, on la vendra dans le palais de Baba Hassan et les Pirates en partageront le prix, dans la même proportion que les marchandises et les esclaves...

—Quand je vous dis...

—Alors on vous vendra.

—Tonnerre de Brest ! on vendra Galauban.

—Remercie le ciel de ton habileté de marin. Tu n'iras pas au bagne, toi ! Les vaisseaux pirates des Turcs ont besoin de matelots habiles. Ils font des Maures leurs canonniers ; la plupart des manœuvres sont confiés à des chrétiens. Comprends tu maintenant un homme adroit et courageux qui se trouve en face d'un port ou qui passe dans les eaux d'un navire, saute à la mer et reconquiert sa liberté ! Le Reis du navire capteur à dû compter tes coups durant la bataille ; tu seras un de ceux qui se vendra le plus cher, et celui qui gardera le plus de chance de se sauver...

—Est-ce vrai, monsieur Vernon, qu'on essaiera de me faire abjurer ma religion ?

—Tu es trop vieux pour qu'ils le tentent. Parmi nous, deux êtres seules sont exposés aux persécutions de ce genre les deux mousses ! Oui, si, ces pauvres petits êtres domptés par ses douleurs se faisaient mulsulmans, peut être se verraient-ils comblés d'honneurs par le pacha lui-même, mais exceptés les hommes de haute situation qu'on tente de lier par l'abjuration, les Turcs ont encore le bon sens de comprendre que celui qui trahira son Dieu trahira son maître. Tu resteras chrétien, mais tu seras esclave... Pourtant je t'ai déjà parlé que d'une des chances qui te restent de conquérir ta liberté Dieu à mis dans le cœur de certains hommes une charité que rien ne rebute et n'effraie. A chaque malheur fondant sur l'humanité il envoie un moyen de guérison. On a vu parfois à Saint Malo des moines quêteurs solliciter les aumônes des fidèles en faveur des captifs ; ils viendront ici ; ils rachèteront des prisonniers, ils les rendront à leur pays à leur famille... La nouvelle de la perte du *Sirius* excitera un regard général. Il n'est pas un matelot rentrant dans la Cité des Corsaires avec sa part de prise qui ne sacrifie pas quelques écus pour aider à notre rachat. Tu reverras Saint Malo, Galauban, tu chanteras encore dans le cabaret de la mère Cachalot.

Ça, monsieur, c'est impossible ! J'étais comme les autres, gai et même un peu fou, on est à terre, c'est pour rire, n'est il pas vrai ? Mais je ne rirai plus jamais sinon quand le ciel permettra que j'étrangle un chien de Turc. J'étais fier voyez vous, de m'être toujours trouvé à bord de navires rentrant pavoisés dans le port, et la cale remplie de marchandises. Je m'étais accoutumé à être vainqueur, à lever la tête, et à compter parmi les plus intrépides matelots de la Course me voilà vaincu, je m'en souviendrai toujours ! Toujours ! Il n'y aura point de pile flanquée aux Turcs et Dieu permet que je redevienne libre qui puisse me consoler d'une défaite.

—Galauban, tu te consoleras à la prochaine victoire. Le seul serment que je te demande, est celui de ne jamais oublier tes camarades et de te venger ensuite le mieux que tu pourras.

—Jocelyne ! Jocelyne ! appela le capitaine.

Vernon courut à la Barbinais.

Celui ci s'était dressé sur son lit, et tendait les bras à une vision lointaine. Grâce aux soins du jeune chirurgien, les blessures des mains et des bras se trouvaient cicatrisées ; la plaie de l'épaule se fermait rapidement ; seul le coup de sabre qui avait manqué de fendre en deux la tête de Pierre, laissait encore un sillon sanglant.

Vernon s'assit près du lit du blessé.

—Vous reverrez Jocelne, lui dit-il, de loin elle prie pour vous. Elle vous aime...

—Est-ce que la croisière n'est pas finie ? demanda Pierre. Je me suis battu ! J'ai mis le feu au navire turc... Il flambe ! il éclaire la mer à plusieurs lieues... Oui, mais à cette clarté j'aperçois d'autres navires... Ils sont cinq, huit, dix.....Les Turcs ! les Turcs ! toujours, encore ! Vive le roi ! Et Notre-Dame d'Auray nous soit en aide ! Ah ! mes braves camarades ! Mes loups de mer ! en avant ! à l'abordage ! à l'abordage !

Il agita les bras, puis soudain pris du vertige, il retomba sur son oreiller

—Ne te guériras-tu donc pas, capitaine ?

—Hélas ! répondit-il, ci-ci, tandis que la raison est perdue, il ignore les malheurs survenus, les douleurs à subir. Quand il renaîtra au sentiment de la réalité son désespoir sera d'autant plus affreux qu'il gardera moins d'espérance.

—Et j'ose me plaindre ! murmura Galhauban.

Il quitta le chirurgien et rejoignit les deux mousses. Quelques unes des paroles de Vernon lui restait sur le cœur.

A mesure que l'état de santé de la majorité des prisonniers devenait meilleur, on augmenta de soins et de prévenances à leur égard. Vers la fin du jour on commença au bain les mieux portants. Ils revinrent de ces étuves le corps reposé. Un repas presque recherché leur fut servi.

Ne faisait-il point soigner sa marchandise, et la préparer pour la vente ?

Les matelots essayèrent un moment de refuser ce nouveau genre de vie ; alors ce fut à coups de bâtons qu'on les força de se baigner, de manger des choses nourrissantes. On leur ôta les fers serrant leurs bras et leur chevilles. Leur défiance augmentait en même temps que les égards dont ils devenaient l'objet

Cependant jamais on leur parlait de vente d'esclaves.

Un jour Vernon demanda à un des Turcs qui apportait les repas :

—Où sommes-nous ici ?

—Dans une des dépendances du palais du Pacha.

—Quand en sortirons-nous ?

—Quand vous aurez un maître.

On ne les trompait pas ; les Pacha d'Alger très défiants au sujet de la bonne fois des reïs ramenant au port une riche prise, commençaient par mettre les hommes sous la garde de leurs soldats. Les survivants du *Sirius* habitaient dans le palais. Mais de ce palais ils ne connaissaient que la vaste chambre blanchie à la chaux, et garnie de minces matelats sur lesquels ils dormaient.

Un matin Pierre se souleva sur son lit, et promena autour de lui un regard dans lequel il n'était plus possible de trouver trace de folie.

—Où suis je ? demanda-t il à Vernon qui accourut.

—Au milieu de tes amis.

—Mon navire...

Le chirurgien hésita.

—Parle, dit il, je puis tout entendre.

—Le *Sirius* est vendu.

—Nous sommes prisonniers.

Vernon inclina la tête.

—C'est bien ! répondit le Barbinais, je comprends... Je me souviens... Après la victoire, la défaite ! Ecrasés sous le nombre.....Mon Dieu ! mon Dieu !

Il fit signe aux matelots d'approcher.

—Ce qui se passera mes amis, sera plus terrible que la plus épouvantable bataille ! Mais Dieu nous garde ! Dieu nous sauvera, nous sommes chrétiens et nous sommes Bretons !

Il semblait, du reste, que les négociants eussent attendu la guérison de Pierre de la Barbinais pour arrêter comment se passerait la vente des esclaves. On ne dérogeait point aux usages habituels, et cependant on devinait que le Pacha portait un vif intérêt à tout ce qui concernait le *Sirius*

La bravoure de ses matelots, le navire monté par eux, ce que le reïs capteur avait raconté des prodiges de courage réalisés par la Barbinais, tout concourait à l'intéresser au plus haut point. Cependant il ne se prononçait pas encore Soit indécision, cruauté ou désir de juger par lui-même du degré d'énergie des Malouins, il décida que le jour même où le chirurgien déclarerait que ses soins cessaient d'être indispensables la Barbinais et ses compagnons seraient conduits devant lui.

Ils étaient treize, plus les deux mousses. Plus d'une fois, en les regardant d'une façon menaçante, leurs gardiens prononcèrent le nom de "Batistan" mais il ne comprirent pas. Pourtant ce mot éveillait en eux l'idée vague d'une humiliation et d'une souffrance.

Une dernière fois on les conduisit au bain, puis à la place des lambeaux sordides qui les couvraient, on leur distribua des vêtements propres. Enfin on les enferma dans une court intérieure dépendant du palais du Pacha.

Ils y restèrent longtemps, exposés à un soleil brûlant, jusqu'à ce qu'un grand bruit de portes ouvertes, de sables traînant sur des dalles, d'hommes se précipitant agenouillés sur le sol, les tirât de la torpeur dans laquelle les jetaient cette lumière vive, cette chaleur dévorante.

L'entrée dans la cour d'hommes armés de bâtons, sortes d'exécuteurs procédant Iscoup, les avertit que l'heure d'un changement nouveau dans leur existence venait de sonner. Alors, au lieu de courber le front ils le relevèrent, résolus à tout subir plutôt que de s'humilier devant le vainqueur.

Le Pacha, sans doute pour les frapper davantage de respect et de crainte, s'était fait précéder et suivre d'un grand appareil militaire. Vêtu d'habits magnifiques, constellé de pierreries, le regard fixe et dur, s'appuyant sur la poignée d'un sabre enrichi de rubis et d'émeraudes, il s'avança et promena longtemps son regard à l'expression hautaine et glacée sur le groupe des Malouins.

Ensuite il s'avança à côté de la Barbinais.

Celui ci comprenait assez la langue turque pour entendre ce que Baba-Hassen demandait à son vizir. Cependant il ne le laissa pas deviner, craignant que cette nouvelle donnât encore plus d'intérêt à sa capture.

Le Pacha n'avait pas besoin de cela pour souhaiter garder pour lui le capitaine du *Sirius*. Le lot lui donnant le huitième des hommes saisis, il comptait en réclamer deux :

La Barbinais d'abord. En dépit des papiers trouvés dans son coffre, Baba-Hassen refusa de reconnaître le maître du *Sirius* comme le capitaine d'un navire destiné à protéger la navigation de bâtiment marchand faisant au loin le commerce. On s'agitait en ce moment beaucoup en France. La Turquie redoutait que Louis XIV entreprit contre elle une guerre sans merci, et tout ce que le Reïs du navire vainqueur raconta persuada au Pacha, comme à ses ministres que la raison du voyage de la Barbinais était toute politique, et qu'on devait bien moins le considérer comme un Corsaire que comme un envoyé du roi chargé de s'assurer de la puissance de la force navale de la Turquie.

Le Pacha étendit donc la main dans la direction de la Barbinais.

—Ce chrétien est à moi ! fit-il.

Le visage de Pierre conserva son calme marmoréen, mais une douleur subite l'atteignit au cœur. Il comprenait qu'une fois prisonnier d'un tel maître, toute espérance de liberté serait perdue.

Les yeux froids du Sultan inspectèrent de nouveau les matelots du *Sirius* ; il désigna Galhauban du geste.

—Celui-ci ramena sur la galère.

Puis le Pacha couvert de brocard et de pierreries, les Janissaires, les noirs disparurent, la porte se referma et les captifs se retrouvèrent dans la cour seule avec des gardiens.

(*A continuer.*)

A LOUER

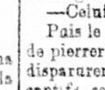

UN BAS DE MAISON, No. 7, rue Ste-Marguerite, St-Roch, près du Dépôt du Chemin de Fer. Cinq chambres, water closet, caves, etc. Le tout en bon ordre.
S'adresser à L. P. VALLÉE, Photographe.
39, Rue St-Jean
5 août 1886—o — 812

Dr ART. de BLOIS
MÉDECIN-CHIRURGIEN
GRADUÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
28 et 30, COTE DU PALAIS,
Traite spécialement des maladies de la peau
HEURES DE BUREAU :
7 a 10 hrs A. M.—1a 3 hrs P. M.
8 a 9 P. M.
Communications téléphoniques

TERRE A VENDRE

Le soussigné offre sa terre en vente. Cette terre est située dans la paroisse de St-Patrice, comté de Lotbinière. Elle se compose de 306 acres dont 120 sont dans un excellent état de culture ; l'autre partie contient différentes espèces de bois propre à la construction. Plusieurs sources abondantes se trouvent sur la terre qui ne contient aucune roche. Il y a une bonne maison, 2 granges et étables. Le tout situé à un mille de l'église catholique, de deux moulins à farine, de trois moulins à scie et du bureau de poste où il arrive une malle tous les jours.

Cette vaut $4000, mais vu que le propriétaire a l'intention de laisser l'endroit, il l'offre pour $3,500. Conditions : moitié comptant, la balance à 4 cpo d'intérêt. Pour autres détails, s'adresser à

M. JOHN ORR,
Beauvivage, comté de Lotbinière

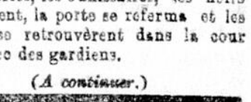

VOYAGES DE PLAISIR
— A BORD DU —
"VEGA"

Magnifique Yacht à vapeur pouvant contenir aisément 250 passagers.

A COMMENCER LE 15 JUILLET 1886, le "VEGA" fera ses voyages comme suit, le temps et les circonstances le permettant :—

MARDI, Isle-aux-Grues.....9.00 A.M.
SAMEDI, Autour de l'Ile Orléans. 1.30 P.M.

POINT DE DÉPART :—Quai Champlain.

Prix du passage - - - - - 50 cts.
16 juillet 1886—ao — 749

QUEBEC

LUNDI, 9 AOUT 1886

TROP EXIGEANT

M. Trudel veut bien descendre des hauteurs du sénat où Sir John A. McDonald l'a juché, mais il y met des conditions. Il veut un ministre français dans notre chambre des lords, M. Bellerose sans doute. Il veut ensuite se présenter contre un ministre. Cette dernière condition est à sa portée : il a l'embarras du choix. M. Chapleau est député de Terrebonne, Sir Hector a été élu pour Trois Rivières et Sir Adolphe Caron représente le comté de Québec. Dans ces trois divisions, M. Trudel peut être candidat. Nous l'invitons spécialement à venir prêcher son évangile dans le comté de Québec !

M. Trudel est exigeant. Quand il a fondé l'*Etendard*, il ne voulait rien moins que quatre cent mille piastres de M. McKay. Ayant trouvé incrédule le millionnaire, il s'est adressé à d'excellents prêtres qui l'ont fait participer au "froment sacré." Cela l'a gâté. Il s'est mis en tête d'excommunier les évêques et de tenir ferme devant le Pape. Peu chanceux de ce côté, il s'essaie la main dans les affaires civiles et mondaines. Ayant pu monter en chaire, il s'essaiera l'échafaud de Régina.

QUEBEC EN PROGRÈS

Ce n'est pas tous les jours que nous avons à parler des progrès de Québec, et combien plus rarement encore nous est-il donné, comme aujourd'hui, d'entendre dire que Québec a devancé de quelque manière ses rivales d'Amérique sur la voie du progrès ?

Or c'est bien ce qui arrive actuellement sous les circonstances les plus avantageuses pour nous.

M. Perry, envoyé par les compagnies d'assurances pour s'enquérir de la condition de Québec, de la protection qu'on y trouve contre le danger des incendies, —et cela dans le but de décider de la possibilité de réduire les taux d'assurances sur nos propriétés—a séjourné quelques huit jours au milieu de nous. Durant ce séjour il n'a rien négligé pour s'assurer de l'efficacité de notre service de pompiers et de l'aqueduc ; il a cherché à les prendre par surprise pour voir si, en autant que le service s'y trouve concerné, il y avait à craindre de nouvelles conflagrations comme celles qui nous ont si cruellement éprouvés et si grandement discrédités dans l'esprit et la confiance des assureurs.

M Perry a pu se convaincre par lui même que, dans la mesure de ce que peut permettre la prudence des hommes, il est difficile d'être mieux protégés que nous le sommes.

Il le sait maintenant et il a eu ces jours derniers la générosité de s'en expliquer, en ces termes, aux oreilles d'un *reporter* du *Star*, à Montréal :

" Je puis vous dire que Montréal est maintenant relégué à l'arrière plan. Québec la dévance de loin sur la voie du progrès, tant par son aqueduc que par son service de pompiers.

" Je viens précisément de faire un examen de dix jours, de cet aqueduc et du service des pompiers, et tout ce que je puis dire, c'est que l'un et l'autre donnent la plus grande satisfaction. J'ai vu tous les meilleurs aqueducs du continent et celui de Québec leur est à tous préférable. J'y ai soumis la pression de l'eau à l'examen le plus sévère. J'ai fait mettre en opération six hydrants à la fois, en différentes parties de la ville, et après une demi heure de service j'ai pu constater que la pression n'avait diminué que d'un quart de livre. "

" Vous êtes donc d'avis, dit le reporter, que les taux d'assurances devraient être diminués dans l'ancienne capitale ? "

" Certainement. Les améliorations qui ont été faites par la construction du nouvel aqueduc sont merveilleuses et le rapport que je dois en faire aux assureurs dira que l'examen et les expériences que j'ai faites sont plus que satisfaisants. Une fois, j'ai donné l'alarme à minuit, et, deux minutes et demie plus tard les pompiers étaient prêts à l'œuvre. "

Ce rapport de M. Perry va donc nous rendre justice, apprendre aux directeurs des compagnies d'assurances que l'état de choses étant changé à Québec, il ne reste plus qu'à changer aussi leurs préventions contre Québec.

F. C.

PETITES NOTES

A Montréal, le Pacifique Canadien a fait poser un cable entre le quai Molson et l'Ile Ste. Hélène. Dans le cours de la semaine dernière il a relié Ste. Hélène avec la rive sud du St. Laurent. Il est actuellement en communication avec le câble Bennett.

Le sénateur Trudel a accepté le défi que lui a lancé M. Tassé, M.P., de résigner son siège au sénat et de se présenter comme candidat pour Ottawa aux conditions suivantes : que ce siège sera utilisé pour rendre justice à la province de Québec et à la langue française ; que le gouvernement donnera à notre province un ministre canadien français au sénat ; que lui (Trudel) sit pour adversaire un des ministres canadiens fédéraux et que le candidat battu se retire pour toujours de la politique active. Il offre de plus de faire cette lutte dans l'une ou dix des divisions électorales de la province de Québec.

NOS EXPORTATIONS

Cette année il y a eu augmentation de $3,180,347 dans nos exportations de produits agricoles, de $309,514 dans nos produits miniers, de $446,842 dans nos produits forestiers. Il y a eu décroit dans l'exportation du bétail.

Nous donnons ci-joint un tableau comparé qui renseignera nos lecteurs :

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1885

	Produits du Canada	Produits des autres pays	Totaux
	$	$	$
Produits des mines	3,639,587	196,933	3,836,470
Prod. des pêcheries	7,960,001	16,312	7,976,323
Prods. des forêts...	20,989,708	1,383,597	22,373,305
Animaux et leurs pro	25,337,104	1,166,820	26,503,994
Produits agricoles	14,518,293	4,602,073	19,120,366
Manufactures	3,181,501	612,728	3,794,229
Divers ...	557,374	101,113	658,487
Total...	76,183,518	8,079,646	84,263,164

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1886

	Produits du Canada	Produits des autres pays	Totaux
	$	$	$
Produits des mines	3,947,941	191,466	4,140,417
Pro. des pêcheries	6,852,372	24,512	6,876,884
Produits des for.ts	20,835,053	1,830,442	22,665,495
Bestiaux	22,248,909	1,010,826	23,238,735
Produits agricoles	17,697,610	3,765,306	21,462,916
Manufactures ...	2,840,254	523,618	3,363,872
Divers...	627,328	79,707	707,035
Total ...	75,031,407	7,425,977	82,457,384

LES LOIS DE LA QUARANTAINE

1o. Tout vapeur et navire à voiles venant d'Europe ou d'un port quelconque en dehors du Canada, arrivant au Canada par la voie du Saint Laurent, sera inspecté par un médecin ou des médecins de la quarantaine dûment nommés, avant de dépasser la Grosse-Ile, et ce vapeur ou navire ne pourra continuer son voyage avant de recevoir un certificat de santé.

2o. Chacun des paquebots hebdomadaires, portant les malles de Sa Majesté, sera abordé et inspecté par un médecin de la quarantaine au pont de Rimouski ; et un certificat de santé accordé par cet officier équivaudra à un certificat de santé accordé par l'officier de la quarantaine à la Grosse Ile ; ces paquebots-poste seront sous tous autres rapports sujets aux règlements de la quarantaine.

3o. Avant que des passagers ou aucune autre personne puissent débarquer de ces paquebots-poste à Rimouski, ils devront être déclarés, par le médecin de quarantaine à ce point, exempts de toute maladie contagieuse.

4o. Toutes personnes malades du choléra ou autre maladie contagieuse, telle que définie par les règlements de quarantaine, en vertu de la proclamation du 23 mai 1886, seront débarquées à la Grosse Ile pour y être traitées, et le navire sera désinfecté, et continuera son voyage, ou pourra être détenu selon que le surintendant médical le jugera le plus propre à protéger la santé publique, en vertu des dispositions des dits règlements de quarantaine.

5o. Personne n'aura la permission de descendre à terre d'aucun vapeur ou navire à voiles avant d'avoir prouvé au médecin de la quarantaine qu'il a été vacciné dans le cours des sept dernières années, non plus qu'aucune personne qui n'aura pas été vaccinée à la satisfaction du médecin de quarantaine.

6o. Toute personne non vaccinée arrivant à Rimouski ou à la Grosse Ile, sera vaccinée par le médecin de quarantaine, ou, dans le cas de refus, sera débarquée à la Grosse Ile, et soumise à une quarantaine d'observation.

7o. Le médecin de quarantaine à la Grosse Ile ou à Rimouski examinera sous serment tout officier ou chirurgien ou médecin de tout vapeur ou navire à voiles, sur l'état de santé de ce vapeur ou navire, et de toute personne à bord, en la manière que prescrira le ministre de l'Agriculture.

8o. Tout vapeur ou navire à voiles arrivant avec quelque maladie infectieuse à bord, sera sujet à être détenu à la station pour être désinfecté, ainsi que sa cargaison et les passagers et équipage, mais tout vapeur ou navire muni d'un hôpital isolé pour les hommes, et un autre pour les femmes, sur le pont supérieur, ventilé d'en haut et non par la porte seulement, pourra, à la discrétion du médecin de quarantaine, s'il lui est prouvé à sa satisfaction que cet hôpital a été promptement et intelligemment employé, continuer sa route après avoir mis à terre les malades, et après la désinfection de ces hôpitaux ; néanmoins tout navire qui arrivera avec quelque maladie infectieuse, sans être muni de ces hôpitaux spéciaux isolés et ventilés, sera sujet à être détenu pour être désinfecté à la station de la quarantaine.

9. Le patron de tout vapeur et navire à voiles sujet à la quarantaine devra produire un certificat de telle inspection et un certificat de santé, avant qu'il lui soit permis de faire un déclaration à la douane aux ports de Québec ou de Montréal.

10. Le médecin inspecteur à Québec visitera tous les navires à vapeur et à voiles venant de ports en dehors du Canada, et arrivant à ce port, et il renverra à la Grosse-Ile tout vapeur ou navire à voiles ayant quelque maladie contagieuse à bord, et qui ne se sera pas conformé aux règlements susdits.

11o. Tout vapeur ou navire à voiles venant de quelque part en dehors du Canada, qui arrivera à aucun des ports de quarantaine dûment organisé (ayant des stations de quarantaine), c'est-à dire à Halifax, Pictou, ou Hawkesbury, ou Sydney (Cap Breton) dans la province de la Nouvelle Ecosse, ou St Jean, ou le havre de Miramichi, dans la province du Nouveau Brunswick, ou Charlottetown, dans la province de l'Ile du Prince Edouard, ou Victoria, dans la province de la Colombie Britannique, seront soumis en tant qu'ils peuvent s'y appliquer, aux règlements susdits, concernant la Grosse Ile, quant à l'inspection par les médecins de quarantaine à ces différents ports ou havres, avant de pouvoir faire une déclaration à la douane ; et tout navire qu'il sera jugé nécessaire de détenir sera traité conformément aux règlements de quarantaine de 1808, susdits.

12o. A tous les autres ports du Canada, où il n'existe pas de stations de quarantaine dûment organisées, et où le percepteur des douanes est autorisé par l'acte 35 Victoria, chap. 27 relatif à la quarantaine, et par la proclamation en date du 21 janvier 1873, à agir comme officier de quarantaine afin de faire exécuter ces règlements, le percepteur des douanes devra, dans le cas de tout vapeur ou navire à voiles arrivant du continent d'Europe ou du Royaume-Uni, faire faire une inspection médicale de ce navire, et n'accordera de déclaration à la douane que sur production d'un certificat de santé après telle inspection.

13o. Dans le cas où il serait découvert quelque maladie contagieuse à bord d'un vapeur ou navire à voiles arrivant à aucun port sous le contrôle du percepteur des douanes comme officier de quarantaine, ces cas seront sous tous rapports traités de la manière prescrite par les règlements de quarantaine du 21 janvier 1873 susdits s'appliquant à ces ports ainsi que par les règlements ci dessus, en tant qu'ils peuvent s'y appliquer.

14o. Tout vapeur ou navire à voiles venant d'un port en dehors du Canada, et ayant à bord quelque maladie contagieuse, devra, en arrivant à un port quelconque du Canada, hisser un pavillon dans les haubans de misaine, ou un pavillon jaune à l'avant, comme signal distinct de quarantaine, de façon à informer l'officier de quarantaine ou le percepteur des douanes qui agit comme tel, qu'il a à recevoir les malades de ce navire, ou à prendre telles autres mesures à l'égard de ce navire que prescrivent les règlements de quarantaine susdits.

15o. Il ne sera pas permis de débarquer des guenilles à aucun port du Canada, sauf à un port qui forme partie des stations de quarantaine dûment organisées ci-dessus spécifiées à la section 11.

Il ne sera pas permis aux guenilles d'entrer ou de passer les limites des stations de quarantaine avant d'être désinfectées au moyen de tel procédé ou procédés que prescrira le ministre d'Agriculture ; ou d'après les directions spéciales du médecin de quarantaine.

Les définitions contenues dans les proclamations de 1883 et 1884, concernant les guenilles, continuées en vigueur par l'arrêté du conseil du 10 octobre 1884, sont retirées.

16o. L'heure à laquelle l'inspection de quarantaine, (sauf pour les navires à vapeur) aura lieu à toute station de quarantaine ou à aucun port du Canada, sera entre le lever et le coucher du soleil.

17o. Des exemplaires imprimés de ces règlements seront fournis à chaque pilote, et il sera de son devoir d'en donner une copie au patron de tout vapeur ou navire à voiles venant d'un port en dehors du Canada, sous peine d'une amende de deux cents piastres.

18o. Tout percepteur de douanes, officier ou autre personne chargé de mettre à exécution les règlements susdits, ou dont les devoirs se rattachent à ce service, sera passible d'une amende n'excédant pas quatre cents piastres et l'emprisonnement jusqu'à ce que cette amende soit payée, s'il enfreint ces règlements ou s'il omet ou néglige d'accomplir tout devoir s'y rattachant.

19o. Le patron d'un vapeur ou navire à voiles qui enfreindra d'une manière quelconque aucun des susdits règlements encourra une amende n'excédant pas quatre cents piastres et l'emprisonnement jusqu'à ce que cette amende soit payée ; et le navire répondra du paiement de l'amende imposée au patron.

MONSIEUR SCHWAB

M. Schwab vivait tranquillement à Benfeld (Alsace), dans une jolie maison, au bord de l'Ill. Son jardin, planté de peupliers et de platanes, descendait jusqu'à la rivière. M. Schwab était né à Benfeld. Après l'annexion, il avait pris sa retraite comme directeur du bureau de poste. De bonnes rentes et un assez bel héritage, joints à la pension de l'Etat, lui permettaient de mener l'existence paisible d'un rentier que l'inquiétude ne hante jamais et que l'insomnie ne trouble pas. Il vivait seul avec une servante ; il ne visitait personne, et personne ne fréquentait chez lui. On le voyait depuis si longtemps qu'il en était devenu presque populaire. Très grand, très maigre, le visage grable, les yeux petits, gris et perçants, il semblait être un personnage échappé d'un conte d'Hoffmann. M. Schwab pratiquait un égoïsme franc, naïf et sincère ; et l'égoïste s'impose toujours au respect du populaire, car un vice utile rapporte plus que dix vertus nuisibles.

Sa vie était réglée comme celle d'une abbesse en fonctions. Le matin, il se promenait dans son jardin, en fumant une longue pipe ; ou, commodément assis sur un pliant il pêchait à la ligne ces perches éraillées d'argent qui réjouissent l'estomac des vieux Alsaciens. L'après-dîner, M. Schwab s'en allait gravement, appuyé sur sa canne, prendre ses trois choses au café Multenberger. On était sûr qu'à cinq heures précises il quittait le café pour se rendre à la gare, afin de *voir passer* l'express de Bâle. Sur la longue avenue poussiéreuse qui conduit à la station, les gamins qui jouaient à la marelle s'arrêtaient pour dire avec une crainte vague : "Voilà M. Schwab !" Jamais il ne donnait une pièce de dix pfennings à ces petits bonshommes (qui ne l'en respectaient pas moins) ; et continuait sa route.

Plus d'une fois, M. Scherer l'horloger, ou M. Walter du *Cadran Bleu*, ou M. Grüber l'opticien, jasaient sur lui, à la brasserie, en fumant et en jouant. Que faisait-il de ses soirées ? Avait-il encore des parents ? Cachait-il un sentiment tendre pour une fillette ? Vainement, on interrogeait sa bonne, la grande Bernardine. Celle-ci tenait à sa place et ne disait rien. Non seulement M. Schwab était égoïste, mais encore il était avare. Et quelle fortune il dissimulait dans cette maison où nul ne pénétrait jamais ! On parlait vaguement de caves creusées dans le jardin et protégées, par un treillis de fer, contre l'avidité des malfaiteurs. A la campagne, dès qu'une légende est mise en circulation, elle grossit rapidement, et, quand elle a grossi, elle devient une vérité. C'est ainsi que la fortune de M. Schwab fut solidement établie dans l'esprit des paysans, de Koguenheim à Erstein. Et même l'orgueil national en était un peu flatté.

*** Un beau matin on trouva la grande Bernardine, toute raide, dans son lit. Elle s'était laissé mourir d'une embolie au cerveau. M. Schwab fut très malheureux. Un égoïste trouble ses habitudes est vraiment bien à plaindre. Le vieillard fit très bien les choses, et personne n'eût le droit de le blâmer. Il se chargea de tous les frais et, après le service il donna au sacristain une pièce de cinq marcs en argent, toute neuve. Le cimetière couvrant sur l'avenue, M. Schwab alla s'y promener tristement. Qui remplacerait cette excellente Bernardine ? Qui, le matin, lui apporterait, au réveil, la bonne tasse de chocolat fumant, et le soir la chope de bière bien tirée ? C'est que les *filles* coûtent cher, à présent, en Alsace. Elles demandent tout de suite vingt-cinq marcs par mois et des étrennes ! Et puis, il fallait trouver une femme sûre, une femme discrète qui ne bavarderait pas et ne raconterait pas des histoires à dormir debout. M. Schwab en était à ces réflexions, quand il aperçut une gamine de quatorze ans qui gardait un troupeau de dindes. Une vraie fille d'Alsace, avec des yeux bleus très doux et de longs cheveux blonds, un peu noircis par le soleil ; pas jolie, mais fine et gracieuse dans sa maigreur. M. Schwab la regardait, rêveur, et, tout à coup une idée bizarre lui traversa la cervelle.

—D'où es-tu, ma petite ?

—De Matzenheim, Monsieur Schwab.

—Ah ! ah ! tu me connais donc ?

—Tout le monde vous connaît, monsieur Schwab.

—Tu demanderas à ta mère si elle veut que tu entres en service chez moi.

—Je n'ai plus de mère, monsieur Schwab. Je suis au compte de M. Jarr, l'aubergiste d'Erstein.

—Je vais aller le voir, j'arrangerai cela. Comment t'appelles-tu ?

—Guillette, monsieur Schwab.

Refuser quelque chose à M. Schwab ? Personne ne se fût permis cette énormité là. D'ailleurs, Guillette ne tenait ni à rien ni à personne. Une pauvre être abandonné, sans parents, sans amis, recueilli comme on eût recueilli un chien, une créature du bon Dieu poussée au hasard, ainsi qu'un bourgeon dans la sauvagerie calme de la plaine.

En deux mois, Guillette transforma toute la maison. Le vieillard ne se reconnaissait plus chez lui. La petite apportait dans ce ménage de vieux ces instincts de fille propre, qui a le goût inné de la netteté. Les parquets reluisaient ; les murs, bien nettoyés, riant sous le soleil, le linge, éblouissant, égayait la vue. Guillette demandait conseil à celle-ci ou à celle-là, et composait pour son vieux maître des repas délicieux. Tous les jours, elle renouvelait les fleurs et, jamais inoccupée, combinait de ces délicats est homme accoutumé au service lourd d'une servante âgée. Avec ses petites gages, elle trouvait toujours moyen d'être mise gentiment, presque élégante, et régalait les yeux de l'égoïste de sa taille fine et de son sourire gracieux. Un soir, il fut bien étonné quand Guillette lui dit :

—Vous vous fatiguez les yeux à lire le *Journal d'Alsace*, monsieur Schwab. Je vais vous faire la lecture.

Et chaque jour c'était une attention une gâterie auxquelles le vieillard ne s'attendait pas. Pendant sa promenade quotidienne, il tombait en des rêveries sans fin. Comment avait-il fait jusqu'alors pour vivre tout seul, sans une amie qui ensoleillât ses vieux ans ?

Le matin en s'éveillant, M. Schwab entendait Guillette qui chantait, et qui entrait gaiement dans sa chambre, pour lui souhaiter le bonjour, l'après-dîner, quand il revenait du café Multenberger ou de la station, il trouvait la petite servante qui travaillait activement ; et elle disait, avec un bon sourire d'être content et heureux de vivre :

—Vous êtes en retard aujourd'hui monsieur Schwab.

Et les choses allèrent ainsi jusqu'à ce que Florent Hümann, le fils du fleuriste, qui avait opté pour la France, revint au pays après avoir fait cinq ans au 3e hussards.

*** Et ce fut Guillette qui remarqua Florent, ou Florent qui fit la cour à Guillette ? M. Schwab s'aperçut bien vite que les deux jeunes gens se plaisaient. Le vieillard réfléchit beaucoup. Depuis sept ans Guillette était chez lui, il avait pris l'habitude de l'aimer sans s'en apercevoir. Elle avait maintenant plus de vingt et un ans ; lui dépassait la soixantaine, et jamais il ne s'était senti plus heureux. Cette fille allait se marier, bien sûr ; ses gages accumulés faisaient au moins deux mille marcs, et c'est une dot, à Benfeld. Elle le quitterait ! Pour la première fois depuis sa jeunesse, cet homme sentait son cœur se serrer. Une tristesse invincible l'envahissait. Seul, il resterait seul ! Cette idée lui était insupportable.

Il songea qu'il avait été plus heureux pendant ces sept années que pendant tout le reste de son existence. Guillette l'avait choyé, elle l'avait gâté, elle l'avait aimé, ou du moins elle lui avait fait croire qu'elle l'aimait. Vivre sans elle, pour la voir s'en aller avec ce Florent Hümann ! Allons donc ! M. Schwab se révoltait à cette idée, qui le blessait à la fois dans son intérêt et dans son cœur. Les egoïstes ont un cœur comme les autres ; seulement ils en tirent profit et n'en souffrent pas. Le vieil homme ne dormit pas de la nuit. Le lendemain, quand le jour pâle filtra discrètement entre ses jalousies bien closes, son parti était pris.

—C'est moi, monsieur Schwab, dit la voix claire de Guillette.

—Entre, petite.

Elle apportait le bol de chocolat, comme d'habitude. Il la regarda longuement, sans parler, et comme elle restait immobile, un peu interdite, il ajouta doucement :

—Donne-moi le chocolat.

Et après avoir bu (il ne faut pas négliger son estomac) M. Schwab reprit :

—Mets la tasse sur la table. Ecoute-moi bien.

—Je vous écoute, monsieur Schwab.

—Guillette, tu seras très heureuse : je vais t'épouser.

Elle ne répliqua rien. Elle le regardait de ses grands yeux attentifs où lui sait une vague terreur. Est-ce que son maître devenait fou ?

—Oui, Guillette, je vais t'épouser.

Guillette hocha la tête doucement.

—C'est impossible, monsieur Schwab.

—Impossible !

—Je suis promise à Florent Hümann, le fils du fleuriste.

M. Schwab lâcha un juron.

—Je ne te demande pas si tu es promise à Florent ou à un autre ! Je te dis que je vais t'épouser.

—Non, monsieur Schwab. Je suis promise à Florent Hümann.

Elle répondait cela, sans trouble, mais nettement, comme une fille qui sait bien ce qu'elle veut.

Le vieillard s'agitait dans son lit avec une sorte de fureur.

—Tu es folle ! Ton Florent n'a pas le sou, et, moi, j'ai des rentes, Guillette, beaucoup de rentes !

Il soufflait, il perdait jusqu'à cette prudence d'avare qui avait toujours réglé sa conduite.

—Beaucoup de rentes, tu entends ! J'ai des vignes partout, dans la vallée de Münster, sur les coteaux du Rhin, à Durback ; j'ai trois maisons à Strasbourg, et de l'or, de l'argent, des bijoux. Tu seras riche, tu seras une dame...

Guillette répliqua doucement :

—Vous êtes bien bon, m. Schwab J'aurai beaucoup de chagrin de vous quitter. Mais je suis promise à Florent Hümann, fils du fleuriste.

Et elle sortit :

*** Guillette ne sut jamais ce qu'avait fait son maître ce jour-là. M. Schwab partit de bonne heure marchant vite, ne regardant personne. On le vit entrer à la mairie, puis chez le notaire ; enfin rôder sur la route de Matzenheim en parlant tout haut. Quand il rentra le soir, Guillette l'attendait très émue. Bien sûr, son maître allait la mettre à la porte, et, quand il l'appela dans sa chambre, elle tremblait comme la feuille. Près de la lampe sur la table M. Schwab avait étalé un papier imprimé.

—Viens ici, Guillette, dit-il très doucement, et mets ta signature au bas de ce papier.

—Ma signature ?

—Oui, je t'adopte. Tu es majeure, je t'ai donné des soins pendant plus de six ans, durant ta minorité ; tu n'as point de parents, moi non plus. Je t'adopte ; c'est mon droit. Tu seras ma fille. Tu auras mon bien. Tu peux épouser Florent Hümann, à la condition que vous ne me quitterez jamais, ni l'un ni l'autre, tant que je vivrai.

On a beaucoup jasé sur cette histoire à Benfeld. Comment ! il avait fait *cela*, M. Schwab, l'égoïste ? M. Schwab, l'avare ? M. Schwab avait justement fait cela parce qu'il était avare et égoïste. L'avare se choisissait une héritière à laquelle il laisserait son argent ; l'égoïste se choisissait une fille à laquelle il donnerait le peu de tendresse qui était en lui. M. Schwab obéissait, sans le savoir, à la loi que subit toute créature. Un homme, même mauvais, est toujours relié à l'humanité par une attache, si faible qu'elle soit. Ce qui est bon, ce n'est pas d'être aimé, c'est d'aimer ; et, quand on aime, ce qu'il y a de meilleur, ce n'est pas de recevoir c'est de donner.

ALBERT DELPIT.

Soumissions demandées

DES SOUMISSIONS cachetées et endossées "Soumissions" seront reçues jusqu'au **14 courant**, inclusivement, par Ls. Ed. COUTURE, Ecr, marchand, Lévis pour le prolongement d'un quai à ST ANNE DE BEAUPRÉ.

Les plan et devis seront visibles au bureau du soussigné.

On ne s'engage pas d'accepter la plus basse soumission.

E. M. TALBOT, Architecte.
57½ rue St Joseph,
St Roch, Québec.
9 août 1886—6f) 520

PELERINAGE ANNUEL
— A LA —
BONNE STE-ANNE
— PAR LA —
SOCIETE ST-VINCENT DE PAUL DE LEVIS
DIMANCHE le 15 AOUT.

La Société St-Vincent de Paul de Lévis, sous la direction de son chapelain, le Révd. Ant. Gauvreau, fera son pélérinage annuel DIMANCHE, le 15 AOUT prochain

Elle invite toutes les personnes charitables à y prendre part, afin de la mettre à même de distribuer le plus de secours possible aux familles pauvres, l'hiver prochain.

Le vapeur "PELERIN," Capt. A. Baker, a été loué pour ce pélérinage. Il partira du quai Couture, à 6 heures A.M.

Billets en vente chez M. G. Lambert, Village Blanville, et chez MM. Onésime Cartier, Joseph Giguère, Napoléon Mercier, P. Hunt, T. Lafleamme, J. E. Mercier et chez le président de la société M. F. X. Gosselin.

Prix du passage, aller et retour, **50 cts.**, quai compris.

7 août 1886. 816

MESSIEURS LES MARCHANDS

Peuvent se procurer constamment à bas prix un assortiment très varié de

BISCUITS en tout genres,
CONFISERIES PURES linaires et de fantaisie,
CHOCOLATS Cie Coloniale,
CIGARES les meilleures marques,
CIGARETTES les plus en vogue.

EN GROS SEULEMENT
— CHEZ —
A. B. DUPUIS
57—RUE St-Paul—57

THE NEW-YORK STORE

Magasin d'objets de toilette et lingerie pour hommes.

Chemises de flanelle et de toile faites sur commande.
6 Chemises de toile pour **$7.50.**
Cravates de saison à **25 cents** la douzaine, **2** pour **5 cents.**
Chaussettes à **10 cents** la paire.
Mouchettes en toile **2** pour **25 cents.**
Gilets pour *Lawn Tennis*, toutes grandeurs à **$2.00.**
Camisoles à **25 cents.**

119, RUE ST-JEAN.
(COIN D'AUTEUIL)

APRES LA SAISON

A commencer Lundi le 19 nous ferons une grande réduction sur toutes nos Etoffes à Robes, Indiennes, Chapeaux de paille pour enfants, etc., etc.

Parasols en Dentelles et en Satin très riche,
$8.00 pour $5.60, $7.00 pour $4.80
$6.00 pour $4.25, 5.00 pour $3.90

VENANT D'ETRE REÇU !

Une variété de Valises et Portemanteaux.
100 Doz. Collets en toile pour Dames 20 cts. pour 10 cts.
100 Doz. Cravates pour 35 cts. la douzaine.
500 Vgs. Etoffes pour pavillons.

COTÉ & FAGUY.
4, RUE ST-JEAN.

CHEMISES! CHEMISES!

Chemises blanches valant	75c.	vendues	44c.
" couleur	" $1.00	"	60c.
"	" 75c,	"	50c.
200 Doz. collets droits	18c.	"	10c.
2000 vgs d'indienne	" 12c.	"	8c.

Gants de coton depuis 5 cents.
Parapluies et Entouscas à réduction.

Geo. E. Amyot. 429 Rue St-JEAN, *En face de l'Eglise Saint-Jean.*

SARATOGA

Valises zinc "Dominion" Valises zinc "Matador"
Valises cuir "Monarch" Valises cuir "Empress"
Valises cuir "Saratoga" Portemanteaux toile "Pacific"
Portemanteaux en cuir noir "Gladstone"
Portemanteaux en cuir de couleur "Gladstone"
Sacs de toile pour Dames,
Sacs en cuir noir pour Dames,
Sacs en cuir de couleur pour Dames.

A l'emporium de valises et portemanteaux
Nos 9-11-13, rue Notre-Dame, Basse-Ville.
A. P. CARON & FRERE.

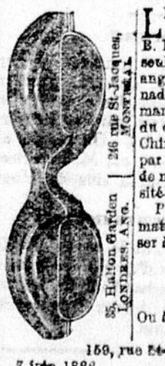

LES LUNETTES ET les LORGNONS de E. LAURANCE sont les seules véritables articles anglais sur le marché canadien. Ils sont recommandés par le Président du collége des Médecins Chirurgien de Québec, et par le doyen de la faculté de médecine, de l'Université-Laval à Montréal.

Pour plus amples informations on pourra s'adresser à

G. SEIERT, Bijoutier,
Rue la Fabrique,
Ou à EMILE JACOT, Bijoutier.
159, rue St-Joseph, Québec,
7 juin 1886. 605

$500 de récompense

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour tous cas de Dyspepsie, Maladie du Foie, Mal de Tête, Indigestion ou Constipation qui ne seront pas guéris par les PILULES POUR LE FOIE DE WEST, quand la direction aura été strictement suivie. Grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents; 5 boîtes, $1.00. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent à Québec

J. J. VELDON, chimiste et droguiste,
122 rue St-Joseph, Québec
12 avril 1886—12m o.l 561

LA SANTE C'EST LA RICHESSE

LE TRAITEMENT POUR LES MALADIES DES NERFS ET DU CERVEAU, du Dr E. C. WEST, est un spécifique garantit contre l'hystérité, les vertiges, les convulsions, les attaques, la névralgie nerveuse, les maux de tête et la prostration nerveuse, causé par l'abus de l'alcool et du tabac, l'insomnie, le ramollissement du cerveau résultant en folie et conduisant au dépérissement et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, impuissance dans les deux sexes, pertes involontaires et spermathorée causées par la fatigue, le cerveau les mauvaises habitudes ou l'abus.

Chaque boîte contient une quantité suffisante pour le traitement d'un mois. Prix : $1 la boîte ou 6 boîtes pour $5, envoyées par la poste sur réception du prix :

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

guérissent tous les cas. A la réception de chaque ordre pour six boîtes, que nous recevrons accompagné de $5, nous enverrons à l'acheteur notre garantie écrite de remettre l'argent si le traitement n'effectue pas la cure. La garantie n'émane que de notre seul agent à Québec.

J. J. VELDON, Chimiste et Droguiste,
122, rue St-Joseph

Tragédie de St Sylvestre

ENQUÊTE DU CORONER

TROIS COUPABLES

DETAILS COMPLETS

Nous publions ci-dessous les détails complets de la tragédie dont la nouvelle a causé d'autant plus d'émoi en ville et a d'autant plus passionné le public, que les rapports publiés d'abord ne laissaient entrevoir qu'une partie de la vérité. A cela il n'y avait guère de remède, pour la raison qu'il n'existe pas de bureau de télégraphe à St. Sylvestre.

On verra par les dépositions des témoins, que le drame qui s'est déroulé jeudi matin dans cette paroisse, a dû être terrible

La première nouvelle qui en a été reçue à Québec, a été transmise jeudi après midi, vers 5 30 heures, au Dr. Belleau, coroner du district, par le Dr Samuel George Paquin, député coroner, de St. Sylvestre, qui a télégraphié au plus prochain bureau. En conséquence, M. Belleau est parti le soir même, accompagné du grand connétable Gale et du sergent Harpe, de la police provinciale, par le chemin de fer du Grand-Tronc. Arrivés à Craig's Road, à quinze milles environ de Lévis, les voyageurs ont pris une voiture et sont arrivés à St. Sylvestre à 4 30 heures vendredi matin. Le coroner a immédiatement pris possession du cadavre qui était sous la charge de deux gardiens assermentés par le Dr Paquin. En même temps, le grand connétable Gale et le sergent Harpe se rendaient au village pour procéder à l'arrestation du meurtrier, Jacques Fortier. Ayant alors appris que celui-ci était allé se livrer au juge de paix Létourneau, ils s'y rendirent et M. Létourneau leur dit qu'effectivement Fortier était venu chez lui et lui avait dit qu'il allait se livrer à la justice, à Québec Mais de crainte que le coupable ne passât au contraire aux Etats Unis, il l'avait de suite retenu prisonnier et l'avait donné en charge au constable Dion.

Celui-ci livra alors le prisonnier qui fut conduit à l'enquête qui s'est ouverte vers neuf heures vendredi matin, chez M. McCutcheon, voisin de la famille Kinin, à 5½ milles à peu près de l'église.

Voici la composition du jury :

John McKee, président, Edward Meany, Daniel Horan, Patrick Howley, Henry Platt, Christopher Donelly, Alfred Landry, Ignace Dion, Elz Thérien, Charles Landry, Siméon Bonneville et Wm Conture.

Les docteurs Samuel George Paquin et Wm. Lyman Hume ont fait l'autopsie du cadavre.

Dépositions des témoins

ANN KININ, sœur du défunt.—Mon frère était âgé de 60 ans. Hier matin, entre 8 et 9 heures, avant le déjeuner le défunt est allé dans son champ, distance d'un acre, pour y travailler à la fenaison. Après le déjeuner il alla dans le champ de l'autre côté du chemin pour lire un document au prisonnier Fortier. J'étais présente et ma sœur Julia nous suivait. Ce document était un certificat du bureau d'enregistrement certifiant que Fortier et les Nappert n'avaient aucun droit au dit champ, qui se trouve à une vingtaine de verges de la demeure de mon frère. Fortier est le beau-père du jeune Jean Nappert. Je ne crois pas que mon frère eût terminé la lecture du certificat lorsque Fortier, qui s'attachait le foin sur le dit champ, se précipita sur lui et brandissant sa faulx lui en infligea à la partie supérieure de la cuisse gauche une blessure mortelle d'où le sang s'échappa en abondance. Le défunt s'affaissa alors, et je crois qu'il tenait encore le document dans ses mains.

Avant la lecture du document, le défunt avait dit au prisonnier : "Vous n'avez aucun droit sur cette terre. Allez chez le juge de paix Létourneau qui vous dira la même chose." Après la chute de mon frère, Fortier s'élança de nouveau sur lui et lui aurait tranché la tête si je ne l'eusse prévenu en saisissant le manche de la faulx. Une chose dont je me rappelle, c'est qu'ensuite, Fortier m'atteignait au côté gauche de la tête avec la pointe de la faulx et m'infligea une autre blessure sur l'avant-bras gauche.

Je regardai autour de moi et dis : "Mon Dieu, il l'a assassiné !" Je crois avoir entendu mon frère dire : "Mon Dieu, ayez pitié de moi, je suis assassiné !" Ma sœur arriva alors derrière moi et dit à mon frère : "Prends garde, Johnny Nappert père sort du bois et arrive par derrière armé d'un fusil." Je me rappelle que Nappert fils est arrivé par le chemin et l'a frappé à la tête, le jetant sur le sol; j'ai vu le sang s'échapper avec profusion du côté gauche de sa tête. Il lui infligea d'autres coups sur la tête, les bras et les mains. J'ai crié : "Pour l'amour de Dieu, ne l'assassinez pas." Ma sœur pleurait pitoyablement. Je m'élançai vers elle pour la protéger contre Nappert fils qui la frappait avec une fourche. Il m'asséna alors sur l'avant-bras droit un violent coup avec la partie en fer de la fourche. Il m'en donna d'autres coups sur les mains.

Lorsque Nappert père vit que mon frère était mort, il cria à son fils de cesser. En sortant du bois, il tenait son fusil dans ses deux mains et j'ignore s'il l'avait épaulé ou non. Quelques instants après, ma sœur et moi retournâmes près de mon frère qui respirait encore. Ma sœur lui parla mais il ne répondit point. Je me rendis chez notre voisin McCutcheon à qui je racontai les faits et lorsque je revins près de mon frère il était mort.

Après la mort de mon frère, Fortier et les Nappert continuèrent à travailler à la fenaison.

Il y a un an environ, Fortier nous menaça ma sœur et moi avec un fusil. Mon frère était alors à Québec.

Lorsque mon frère a été frappé, les personnes présentes étaient ma sœur, Nappert père et moi.

JULIA KININ.—Je suis la sœur du défunt. Lorsque mon frère se trouvait par terre, Nappert père, qui était sorti du bois armé d'un fusil, se tenait près de lui le visant avec son arme.

D'ailleurs, ce témoin corrobore la déposition de sa sœur.

EDWARD COTTER, cultivateur, raconte qu'il est voisin des Kinin et que lorsqu'on est allé le chercher Kinin était mort. Il a alors aidé à transporter le cadavre à sa demeure et a été assermenté comme gardien jusqu'à l'arrivée du coroner.

EDOUARD HARPE, sergent de la police provinciale.—J'ai arrêté le prisonnier chez le constable Dion, et j'ai retrouvé le faulx dont il s'était servi chez Nappert père qui m'a dit qu'il était bien certain que c'était celle qui avait servi au meurtre, attendu qu'elle avait été faussée du coup.

Après cette déposition, les jurés ont délibéré avec le coroner à huis-clos, et Jean Nappert père et Jean Nappert fils ont été faits prisonniers.

Dr. Wm. LYMAN HUME.—A la demande du coroner et des jurés j'ai fait hier vendredi l'autopsie du cadavre de Michael Kinin. J'ai trouvé une blessure de deux pouces de longueur sur la partie postérieure de l'avant-bras droit, commençant à la jonction du radius avec les os du carpe et courant diagonalement en montant et en sortant, sur une distance de deux pouces, séparant les téguments fascias et les muscles et laissant à nu le radius. J'ai trouvé une seconde blessure sur la partie supérieure interne de la cuisse gauche, de dix pouces de longueur sur deux de profondeur. La blessure commençait cinq pouces plus bas et trois pouces en dehors à la crête antérieure et supérieure de l'illium et allait en ligne droite sur une longueur de dix pouces se terminant au côté gauche de la jonction du scrotum avec le corps et séparant dans sa course les téguments, les fascias superficiels et profonds, les muscles, les vaisseaux sanguins et les nerfs, et laissant à nu le fémur. L'artère et la veine fémorales, et l'artère profonde étaient complètement divisées, à un point à peu près deux pouces en bas du ligament de poupart, immédiatement au dessous de la jonction de l'artère fémorale.

J'ai trouvé une troisième blessure séparée de la grande blessure, de son côté interne, par un demi-pouce de peau coupant le côté gauche du scrotum et exposant le testicule gauche. Les deux blessures se rejoignaient en dessous de la peau. La jambe gauche et l'abdomen étaient couverts de sang, ainsi que les vêtements. Il y avait une coupure de cinq pouces de longueur à travers la partie supérieure de la jambe gauche du pantalon et la partie inférieure de la chemise, correspondant à la blessure de la cuisse, mais n'en étant que la moitié de la longueur.

J'ai examiné les organes internes J'ai trouvé le cerveau parfaitement sain ainsi que les poumons; le cœur était sain mais mou et il était complètement vide ainsi que les grands vaisseaux sanguins. L'estomac était sain et contenait à peu près une chopine de patates à moitié digérées. Le foie et la rate étaient de grandeur normale et sains ainsi que les intestins.

La vessie était saine et contenait à peu près une once d'urine; les reins étaient aussi sains.

La cause de la mort est une hémorrhagie de l'artère fémorale causée par une blessure incisive. La faulx qui m'est montrée maintenant a pu causer la blessure qui n'a pu être infligée que par un instrument tranchant et recourbé du genre de la faulx.

La blessure sur le bras a dû être causée par un instrument semblable.

Le témoin dit alors que jeudi après le crime, il fut appelé près de la victime qui était morte et dont il fit transporter le cadavre à son domicile où il en constitua Samuel Wark et Edward Cotter les gardiens. Il produit les vêtements du défunt.

Jeudi après-midi, j'étais chez le révd M. Neville, curé de St Sylvestre, lorsque le prisonnier y est venu et a dit à M. Neville qu'il avait blessé le défunt avec sa faulx en se battant avec lui, et qu'il aimerait bien que le curé allât voir Kinin, vu qu'il était mourant sinon mort.

M. Neville lui demande si le défunt portait une arme, et Fortier répondit que non, qu'il n'avait dans les mains qu'un morceau de papier.

L'endroit où se trouvait le cadavre dans le champ était couvert de mares de sang, mais rien n'indiquait qu'une lutte y eût eu lieu.

DR SAMUEL GEORGE PAQUIN.—Je suis allé jeudi matin voir le cadavre de Michael Kinin, qui reposait dans un champ non loin du chemin. Le foin près du cadavre était froissé et autour du cadavre il était coupé sur une distance d'à peu près 40 pieds de longueur sur 15 de largeur. Entr'autres objets que j'ai trouvés près du cadavre était une enveloppe couverte de sang et que je produis et portant l'adresse "W. H. Lambly, registrar, Inverness". Sur le coin de l'enveloppe est le nom de "Béland, N. P.". En mesurant la distance de la maison au cadavre, j'ai trouvé qu'il y avait un arpent. En retournant sur le lieu du meurtre, le papier que voici m'a été remis par M. McCutcheon. Il est signé "W. H. Lambly, registrar."

D'autre part, j'ai entendu la déposition du Dr. Hume, et je la corrobore. J'ai constaté à la maison, que les deux sœurs du défunt étaient blessées à la tête et aux bras.

Le verdict

Après avoir délibéré, les jurés ont rendu un verdict de "meurtre" contre Jacques Fortier, et contre Nappert père et fils comme complices.

L'enquête s'est terminée samedi midi, et le coroner, le grand connétable et le sergent Harpe sont revenus de suite par la même voie, arrivant à Québec vers sept heures du soir, avec les trois inculpés qui ont été écroués à la prison commune du district, en vertu d'un mandat décerné par le coroner Belleau.

François Fortier, qui est âgé de 76 ans, a convolé il y a quatre ans avec une veuve dont Nappert fils avait épousé la fille. Il demeurait autrefois à St-Pierre de Broughton, et ce n'est que depuis un an qu'il demeurait chez son gendre. C'est un homme de moyenne taille, à figure encore assez énergique, et portant favoris seulement. Il est boiteux et souffre beaucoup de rhumatisme.

On rapporte que c'est la seconde fois que Fortier se trouve mêlé à semblable tragédie, et qu'il y a nombre d'années il tua d'un coup de bâton, à Broughton, un individu faisant partie d'une bande qui avait attaqué sa voiture, dans laquelle il se trouvait avec l'un de ses beaux-frères.

Nappert père et fils sont voisins et demeurent à environ 4½ milles de la famille Kinin.

Le défunt n'était pas marié, et ses deux sœurs sont aussi célibataires.

Nouvelles Locales

Le "Titania"

Le steamer *Titania*, échoué sur l'île d'Anticosti, depuis l'automne dernière, est arrivé dans notre port à 7 hrs p. m. samedi, à la remorque des vapeurs *Challenger*, *Lake* et *Champion*. Il a été mis dans le bassin Louise. C'est là que le reste de sa cargaison actuellement à bord sera déchargé. Il sera mis ensuite dans le nouveau bassin de radoub du gouvernement à Lévis.

Le "Bellerophon"

Le vaisseau de Sa Majesté le *Bellerophon*, portant le pavillon de l'amiral Clanwilliam, est arrivé dans notre port à 1 h. p. m. samedi dernier, et a jeté l'ancre en rade en face du marché Finlay.

Depuis son dernier voyage dans notre port, cette frégate a été complètement rééquipée, et elle est maintenant le vaisseau le plus puissant et le plus efficace de la marine anglaise.

La collision de Warwick

C'est vendredi soir que la collision dont nous avons parlé samedi a eu lieu à Warwick, sur le chemin de fer du Grand Tronc. Le train de fret No. 10, parti de Lévis à deux heures de l'après-midi avec une douzaine de chars, est venu en collision avec un train de ballast dont on était occupé à changer les chars

En voyant le danger, l'ingénieur W. Richards a renversé la machine, mais il était trop tard et le choc eut lieu. Une locomotive et huit chars furent démolis.

Le serre-frein Achille Carrier, de St David de Lauberivière, Lévis, a reçu des blessures auxquelles il a succombé au bout de quelques heures. L'ingénieur Richards a été gravement atteint à la poitrine, mais il en réchappera.

Le conducteur du train No. 10 était M. James Galley, de Lévis, et M. Joseph Tardif remplissait le train de ballast.

Arrestation

Un vieillard nommé Louis Ballard, a été arrêté samedi pour avoir volé du tapis à la boutique d'articles de seconde main tenue par M. Gale, rue St Stanislas.

Maritime

Arrivages. 7

Barque Bergeneseren, Rolfsen, Ayr, F Gunn, charbon.
—Prince Léopold, Brunsgaard, Greenock, F Gunn, charbon
Goélette P Fortin, Després, Ste Anne des Monts, G Tanguay
—Etoile du matin, Garrett, New Carlisle, J B Renaud & Cie, poisson et huile.
—Zélia, Tremblay, Anticosti, Henry Fry & Cie, effets de naufrage.
—Marie Louise, Hurley, Antigonish, Master, pâte.
Str Grecian, Leg thaie, Glasgow, Allan Rae & Cie, cargaison générale.
—Sardinian, Smith, Liverpool, Allan Rae & Cie, cargaison générale.
—Romeo, Williams, Barlow, pour Montréal.
—Bratsberg, Nelson, Sydney, pour Montréal.
—Wyoo, Rogers, Sydney, pour Montréal.
—Greatlands, Charron, Cow Bay, Rose & Cie, charbon.
Barque Sarah, Hemmingway, Rio de Janeiro
Yacht Sappho, Barker, New York, pour Burlington.

8 août

Barque Marian King, Smith, Hamboug
Str Colina, Creighton, Glasgow, John Rose & Cie, cargaison générale.
—Federiandet, Brun, Pistou, pour Montréal.

Carte

A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causées par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée à vous même au Rév. Joseph T Inman, Station D, New York City. —12m. s. c.

Avis aux mères

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être administré aux enfants qui sont dans la période de la dentition. Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, fait cesser les douleurs, fait disparaître toutes les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée.—Vingt centins la bouteille

Aux dyspeptiques

Les nombreuses victimes de cette maladie qui se manifeste sous des formes si diverses, se laissent généralement aller au découragement, parce qu'elles sont sous l'impression qu'il n'existe pas de remèdes pour les guérir ni même les soulager. Elles sont complètement dans l'erreur et elles ne devraient pas ignorer que l'Huile Electrique Magicienne de Bourk est le remède le plus efficace contre la dyspepsie.

Agence générale à Québec, aux pharmacies Dr. Ed. Morin & Cie., 314 rue St. Jean, 32-34 rue St. Pierre.

En vente dans toutes les pharmacies.

Dernière Edition

LE GENERAL MIDDLETON S'EXPLIQUE

Le rapport du général Strange n'a pas été mutilé

IL LOUE LA VALEUR DES BATAILLONS CANADIENS-FRANÇAIS

Samedi matin un reporter du *Star* a *interviewé* Sir Fred. Middleton et il lui a demandé si le bruit causée par le fait que le 9ème et le 65ème bataillons ont été systématiquement oubliés par les autorités militaires à Ottawa, est arrivée à ses oreilles.

"Oui, j'ai entendu quelque chose à ce sujet, a répondu le général, et j'aimerais à connaître toute l'affaire. Eh bien, qu'est-ce qu'il y a ?"

Le reporter dit alors à sir Frederick que les deux bataillons français ne sont pour ainsi dire pas mentionnés dans le rapport officiel du ministre de la milice et que leurs faits d'armes sont oubliés ou dénaturés. Par exemple, on rapporte qu'ils ont été transportés en voiture quand ils ont franchi les distances à pied ; comment se fait-il que la Butte aux Français, le théâtre de l'engagement avec Gros Ours et ses 400 braves ait été enlevée de la carte du Nord Ouest, qui précède le rapport.

Le général écouta tout celà avec beaucoup d'intérêt, et lorsque le reporter eut terminé son exposé il sourit, et devenu pensif il s'écria : "Bien! Bien ! S'il en est ainsi j'en suis sérieusement affecté, mais ni le Ministre de la Milice, ni moi, ne peuvent être blâmés, car j'ai présenté à Sir Adolphe le rapport exact, fourni par le général Strange qui commandait le 65e bataillon."

"Le rapport du Major est-il publié tel que vous l'avez reçu ?"

"Exactement, pas un iota n'a été changé."

"Bien, général, savez vous ce que l'on dit ici ?"

"Certainement non, je ne le sais pas."

"Cela vous regarde personnellement. Voulez-vous savoir ce qui en est ?"

"Certainement."

"Eh bien, j'espère que vous me pardonnerez. Il y en a qui disent que la plus grande faute du gouvernement est d'avoir laissé 6 mois entre vos mains le rapport du gén. Strange !"

"Et qu'inférent-ils par là ?"

"Ils disent que vous pouvez très bien avoir altéré le rapport et l'avoir modifié de manière à ce qu'il vous convienne."

"Cette imputation est simplement ridicule. Est-il possible que j'aie pensé de faire un acte aussi bas, lorsque j'ai toujours été l'ami du 65 ? J'ai admiré leur conduite durant toute la campagne. A la Butte aux Français ils se sont battus comme des braves et lorsque je leur en ai félicité, c'est mon cœur qui parlait. C'est vrai qu'ils sont Français et que je suis anglais, mais tous ceux qui me connaissent savent que le français a mon estime. Comment ! ma femme n'est elle pas canadienne française ?"

"Ainsi vous ne pouvez comprendre comment il se fait que ces deux bataillons ont été maltraités ?"

"Non, je ne puis le comprendre."

"Le général Strange lui-même dit qu'il a été maltraité par le gouvernement impérial et qu'on lui a retenu six mois de pension ?"

"Eh bien, répondit le général en souriant, toutes qu'il a fait c'est d'adresser sa réclamation au gouvernement de la métropole. Nous ne pouvons rien y faire ici."

"Et que va-t-on faire au sujet des deux bataillons ?"

"Je n'en puis rien dire maintenant. J'y verrai très probablement à mon retour à Ottawa."

Nouvelles Locales

Nouvelle église

Les paroissiens de Ste Philomène de Forderville, dans le comté de Lotbinière, construisent en ce moment une jolie église en pierre. Le Révd. M. Beaudet, qui en est le curé, vient d'acheter de la maison Chinic & Beaudet une cloche du poids de 2,000 livres. La bénédiction de cette nouvelle église et de la cloche aura lieu l'automne prochain.

Chapitre d'accidents

—Samedi après-midi, une voiture renfermant deux femmes et un enfant à part le cocher, a été renversée dans le coude de la côte Lamontagne et a été passablement avariée. Les occupants ont eu le bonheur exceptionnel de s'en tirer sans blessures.

—L'un des enfants de M. Paradis, épicier à St Roch, âgé de sept ans et sourd-muet, a fait une chute d'environ vingt pieds, dans laquelle il s'est cassé une jambe et disloqué la mâchoire.

—Jeudi après midi un enfant d'une dizaine d'années, fils M. J. S. Lessard, de St Hyacinthe, s'est noyé près du pont Morrisson, pendant qu'il était à pêcher avec quelques camarades.

—En la paroisse de St Charles, comté de St Hyacinthe, est arrivé, le 3 du courant un accident bien déplorable. M. Olivier Casavant, âgé de 67 ans, était occupé à couvrir une grange lorsque le pied lui manqua. Il tomba la tête sur une roche et fut ramassé tout à fait insensible. L'infortuné expira le lendemain sans avoir recouvré connaissance.

—Henri Leduc traversait le canal de Beauharnois sur l'écluse, à Valleyfield, mardi, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Son cadavre n'a été retrouvé que le lendemain. Il portait plusieurs blessures à la tête. Son fils s'était noyé au même endroit, il y a un an environ.

Commencement d'incendie.

Vers sept heures, hier soir, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Duperré, rue Wolfe, à Lévis. Les ouvriers ayant travaillé dans l'après-midi, laissèrent en partant la porte ouverte et touchant au four qui était allumé. Le jeune Duperré alla ensuite tirer la porte et ne s'aperçut pas qu'elle était en feu. Un peu plus tard, la fumée se fit jour et l'on accourut éteindre les flammes. Il n'a pas été nécessaire d'appeler les pompiers, et les dommages sont assez légers.

Excursionnistes

72 excursionnistes américains voyageant sous la direction de l'agence Raymond, sont arrivés hier matin en cette ville, à bord du *Montréal*. Ils repartent cet après-midi.

Excursion à la rivière Batiscan

Pour répondre aux nombreuses sollicitations qui lui ont été faites la compagnie du chemin de fer du lac St Jean a décidé de faire une autre excursion à la rivière Batiscan, afin de fournir aux citoyens et aux touristes une nouvelle occasion de visiter les sections nouvellement terminées. Dans ce but un convoi d'excursion en destination de la Station Beaudet, (au pont de la rivière Batiscan), laissera Québec à 8 heures a. m. mercredi, le 11 du courant, et sera de retour à 8 30 p.m. Pour une distance de 30 milles ce convoi traversera les montagnes des Laurentides, ayant sous les yeux le magnifique panorama de la Vallée de Batiscan, qui suit le chemin de fer sur une distance de 20 milles.

Les passagers feront bien d'apporter leurs provisions. Les pêcheurs pourront arrêter au cap Patis au, Mequick ou à la rivière Jeannotte pour une partie de pêche. Voir l'annonce.

Victime de la débilité nerveuse

On vous offre un *essai gratuit de trente jours* de la célèbre ceinture voltaïque du Dr Dye, avec suspensoire électriques pour le prompt soulagement et la guérison permanente de la débilité nerveuse, la perte de vitalité, l'incapacité, et toutes les affections analogues. Aussi pour beaucoup d'autres maladies. Regain complet de santé, de vigueur et de vie garantie. On ne court aucun risque. Brochure illustrée, avec informations complètes, conditions, etc., expédiée gratis par la poste, en s'adressant à la compagnie de ceinture voltaïques, Marshall, Michigan.—3f

A l'humanité souffrante

Vous tous qui souffrez plus ou moins d'indispositions passagères ou graves, pourquoi ne faites-vous pas usage des remèdes que la science met à votre disposition ? Pourquoi persister à souffrir indéfiniment ou à abréger son existence plutôt que de dépenser quelques sheilins pour se procurer des remèdes dont la réputation curative s'appuie sur des certificats de personnes respectables appartenant à toutes les classes de la société ? Une de ces remèdes est l'Huile Electrique Magicienne de Bourk, dont la vogue grandit toujours.

Agence générale à Québec, aux pharmacies Dr Ed. Morin & Cie., 134 rue St Jean, et 32-34 rue St Pierre.

En vente dans toutes les pharmacies

Phosphate Acide de Horsford

Centaines de bouteilles prescrites

Le Dr C. R. Deke, de Belleville, Ill., dit : "J'en ai prescrit des centaines de bouteilles. Il est d'une grande valeur dans tous les cas d'affections nerveuses accompagnées de la perte des forces.

DECES

TRUDEL.—Le 8 août 1886, à l'âge de 4 mois et 10 jours, Marie Alexina Hermine, enfant bien-aimée de Sieur L. Z. Trudel.

Elle sera inhumée mardi après midi, à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, 243, rue St Jean, à 3½ heures, pour l'église St. Jean Baptiste, et de là au cimetière St. Charles. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A. A. CANTIN

Epicier et Marchand de Quincaillerie.

363 et 365, rue St-Valier, St-Roch.

Dépôt général d'Epiceries, de Liqueurs spiritueuses de première qualité, Vins de toute variété, etc., etc. On trouve aussi à ce magasin l'assortiment le plus complet et le plus varié en fait de Thés, Café Santos, Java, Cassave alimentaires; en un mot tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles tant de la ville que de la campagne.

AUSSI—Provisions générales en fleur, graine, lard, jambons, poissons, huile, sel, beurre, etc. Le tout vendu à des prix tellement réduits qu'il est impossible de trouver mieux ailleurs.

QUINCAILLERIE et FERRONNERIE

Un dépôt général de Quincaillerie et de Ferronnerie des mieux assortis où les faillis peuvent trouver tout ce qu'ils désirent

IMPORTANT

Les amateurs de voitures de la plus haute élégance pour promenades pourront se procurer à des prix vraiment étonnants en s'adressant au consigné qui a été nommé agent de la célèbre fabrique de voitures de Hamilton, Ontario

A. A. CANTIN.

27 juillet 1886

CHEMIN DE FER DE

Quebec et du lac St-Jean

EXCURSION A LA RIVIERE BATISCAN

UN CONVOI SPECIAL quittera la gare du Palais, à Québec, MERCREDI, le 11 courant à 8 heures A. M., arrivant à la Station Beaudet (pont de la rivière Batiscan) à 12 30. Pour revenir, le convoi quittera Beaudet à 8 30 P.M. arrivant à Québec à 8 30 P.M. Billets, aller et retour, de Québec $1.00. Billets, aller et retour, de St-Ambroise et des stations au nord 75 cts. Enfants, demi-prix

Le convoi arrêtera à toutes les stations, allant et revenant, où il y aura des passagers à prendre, ainsi qu'au Cap Batiscan, Mequick et à la Rivière Jeannotte. En revenant le convoi stationnera trente minutes à St-Raymond, pour le souper.

J. G. SCOTT

Secrétaire et Gérant

7 août 1886—3f 817

Les Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

Les Pilules de Vallet ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel

Les Pilules de Vallet sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.

Les Pilules de Vallet donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.

Les Pilules de Vallet sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.

PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Dépôt chez le Dr Edouard Morin & Cie

TRES-IMPORTANT !

AVANTAGES EXTRAORDINAIRE.

LES SOUSSIGNES ont le plaisir et l'honneur d'informer les commissaires d'écoles, les communautés religieuses, le clergé, les marchands, leurs amis et le public en général que la librairie fondée en 187 par M. J. S Gauvreau, vient de faire une nouvelle organisation et qu'elle va continuer au même poste, No. 18, rue St-Pierre et 29, Marché Finlay, sous le nom de J. S. GAUVREAU & Cie.

Les soussignés, par des arrangements extrêmement avantageux pour eux, se trouvent aujourd'hui en position de pouvoir vendre à une réduction vraiment exceptionnelle tout leur fonds de librairie dont l'assortiment est le plus complet et le plus varié en fait de Livres de prières, Livres d'écoles (ainsi ouvres) en français et en anglais, Papiers, Ivroe Blancs, Fournitures d'Ecoles et de Bureaux, Cire, Cierges et une grande variété d'article de fantaisie.

Une visite est humblement sollicitée avant de faire vos achats ailleurs, afin de pouvoir profiter des avantages immenses offerts par la Librairie de

J. S. GAUVREAU & Cie.

29 juillet 1886—1m 794

GRANDE EXCURSION

AU CLAIR DE LA LUNE

A L'ILE MADAME

A BORD DU "BROTHERS"

PAR LA FANFARE de ST DAVID

MARDI SOIR 10 AOUT.

Départ du quai du Grand Tronc, Lévis, à 7½ heures, du quai Commun à 7¾ heures, de Québec à 8 heures. Prix du passage 50 cts. Retour de 11½ à 12 heures si le temps est mauvais l'excursion aura lieu Jeudi.

PROGRAMME—Quadrille Valse, Polka, Schottische Marche, etc.

8 août 1886—4f 816

DOMINICA

LIME-FRUIT JUICE

PUR, DANS TOUTE SA FORCE

SAIN ET PURIFIE LE SANG.

RAFRAICHISSANT ET TONIQUE AGREABLE.

RAFRAICHISSANT, CE QU'IL FAUT POUR LES TEMPS DE CHALEUR

A vendre chez tous les épiciers et pharmaciens, à la chopine et à la pinte (une pinte impériale.

Claridé spécialement pour

Lyman Sons & Cie.,

PHARMACIENS EN GROS,

MONTREAL.

AVIS

F. ALFRED ST-LAURENT.

ENCANTEUR ET AGENT GÉNÉRAL

Fabricant de la Peinture Elastique pour les toits, clôtures, etc. Aussi agent pour la vente de la Peinture d'Asbestos.

M. ST-LAURENT ayant été nommé agent spécial de la Manufacture d'Instruments Aratoires, de Québec, aura toujours en main un assortiment très varié d'Instruments pour l'agriculture et toutes les pièces qui s'y rattachent. Il recevra avec reconnaissance toutes commandes que lui voudra bien lui confier, dans cette branche de commerce.

Il s'occupera aussi de règlement de successions, de faillite, etc. Plusieurs agents-commissionnaires trouveront de l'emploi en s'adressant à

F. ALF. ST-LAURENT,

No. 17, rue Sainte-Anne, Ste-Ville.

29 juillet 1886.

FRANK HOLLOWAY

AGENT GENERAL

D'ASSURANCES

REPRESENTANT LES BUREAUX BRITANIQUES SUIVANTS :

La Cie d'assurance de marine anglaise et étrangère

La Cie d'Assurance sur la Vie de Londres & Lancashire.

L'Association d'Assurance contre le Feu de Londres.

La Cie d'Assurance contre le Feu Caledonian.

La Cie d'Assurance contre le Feu Northern.

Assurances offertes, taux aux plus modérés. Conditions les plus libérales. Pertes promptement réglées.

BUREAUX : 105 Rue St-Pierre, QUÉBEC.

8 mai 1886—3m 467

PARFUMERIE DU MONDE ÉLÉGANT

DELETTREZ

54, 56, Rue Richer, 54, 56

CRÉATION PARIS NOUVELLE SANS RIVALE

OSMHEDIA

ὀσμηδεια

SUAVITÉ

concentration

CRÈME OSMHEDIA

SAVON, EXTRAIT NAU DE TOILETTE NOUBRE DE RIZ

COSMÉTIQUE, BRILLANTINE HUILE, POMMADE, VINAIGRE

La Parfumerie OSMHEDIA assure à ses FIDÈLES CLIENTS

éternelle jeunesse et éclat sans égal

Dépôt pour le Québec : Dr Ed. MORIN & Cie, Place-d'Armes, 314, rue St-Jean

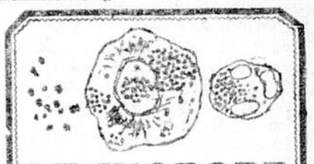

LE MICROBE DE LA *Blennorrhagie* est détruit radicalement par l'emploi de l'Injection Cadet

DÉPOT GÉNÉRAL : PARIS, Boulevard Denain, 7

Lire la NOTICE qui entoure chaque Flacon d'Injection Cadet

Dépôt pour le Québec : Dr Ed. Morin & Cie.

BRONCHITES TOUX

Catarrhes pulmonaires

RHUMES POITRINAIRES et Faiblesse de la Poitrine

PHTHISIE, Asthmes

Guérison rapide par les

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET

A LA CRÉOSOTE de HÊTRE, GOUDRON de NORWÈGE et BAUME de TOLU

Ce produit, infaillible pour guérir radicalement toutes les Maladies de Poitrine, est recommandé par les Célébrités médicales comme le seul efficace.

Dépôt principal : TROUETTE-PERRET

269, boulevard Voltaire, PARIS

et dans toutes les principales Pharmacies.

Faillite J. S. GAUVREAU

LIBRAIRIE

Avis aux Municipalités Scolaires, Communautés Religieuses, Collèges et Marchands de la campagne, etc., etc.

Vente sans réserve du Fonds de Banqueroute de

J. S. GAUVREAU.

LIBRAIRE,

18 Rue St-PIERRE, B-V.

Le Soussigné ayant fait l'acquisition du fonds de la librairie de J. S. GAUVREAU, failli, vendra à une grande réduction. Ceux qui veulent profiter de cet avantage feront bien de se hâter d'y faire une visite.

I. P. DERY,

LIBRAIRE,

40—Rue ST-PIERRE—40

30 juillet 1886—1m 796

Librairie Nouvelle !

EN GROS ET EN DÉTAIL

Coin de la rue St-Pierre et Côte Lamontagne.

En face de chez MM. McCall, Shehyn & Cie

Les marchands de la campagne, les secrétaires d'écoles et le public trouveront à ma librairie un assortiment très complet d'articles appartenant à cette branche de commerce. J'invite tout spécialement les marchands et les secrétaires d'écoles de venir avant l'ouverture des classes, voir mes prix de livres classiques, livres de prières, encre, papeterie, plumes, enveloppes, livres de compter, et mille et mille autres articles trop long à énumérer.

Une visite est respectueusement sollicitée,

P. GAUVREAU.

21 juillet 1886—2m 798

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC

ET

LIQUIDATEUR.

S'occupera de toutes questions de comptabilité, audition de livres et règlement de successions.

BUREAU

Coin des rues Notre-Dame et Lamontagne, Québec.

23 juin 1886.

ANNONCES NOUVELLES

Soumissions demandées—E M Talbot.
Demande—Mme George Stewart, Jr.
Demande—Glover, Fry & Cie.
Ventes par le shérif—Alleyn & Paquet.
Vente par le Coroner—A G Belleau.
Pélérinage à Ste-Anne—F H Bélanger, Ptre.
Avis spécial—Gingras, Langlois & Cie.
Excursion à la Rivière Batiscan—J G Scott.
Collège Montmagny—C Dufresne.
Chambre meublée demandée.
Pélérinage à la Bonne Ste-Anne par la Société St-Vincent de Paul de Lévis.
Maison à vendre—A Pope.
Hotel du Lion d'Or—M G E Boulé.
Argent à prêter—Robt LaRoche.

EXTRA

6 HEURES P. M.

*Subsides à une ligne de steamers canadiens pour le transport des malles.—Flotte anglaise augmentée en Amérique pour la protection des pêcheries du Canada.—Le choléra en Italie.—Conférence des empereurs à Gastein.—Les secondes élections en France favorables aux républicains.—Michael Davitt à New-York.—Émeutes considérables à Belfast.—**7 personnes tuées et une centaine blessées**—1200 hommes de troupes arrivés à midi.—La police fait feu sur la foule sans merci.—Les troubles se continuent.—L'affaire Cutting.*

Londres, 9.—On croit à Londres que le gouvernement de lord Salisbury va accorder un subside à une ligne de steamers canadiens naviguant entre la Colombie Anglaise et la Chine, pour le transport des malles. Lord Salisbury et d'autres membres du gouvernement se sont dits privément favorables à ce projet, le croyant dans l'intérêt à la fois du Canada et de la Grande-Bretagne.

Londres, 9.—Le professeur Keller, qui a beaucoup voyagé dans le Madagascar, écrit à un journal de Zurich qu'un grand sentiment d'amitié existe entre les français et les hovas. Les hovas, dit-il, aime le français et le français traite le hovas avec gentillesse et prudence. La reine du Madagascar a tout dernièrement lancé une proclamation demandant à ses sujets de considérer les français comme leurs parents.

Le général Willoughby, qui était l'auteur de l'animosité existant entre le hovas et les français, a été disgracié. Il a dû quitter Madagascar pour échapper à un procès pour haute trahison.

Belfast, 9.—Pendant l'émeute qui a commencée samedi soir et qui ne s'est terminé que de bonne heure ce matin, 7 personnes ont été tuées et 13 gravement blessées. La plupart de ces blessures ont été faites par des balles. Les troubles ont recommencé aujourd'hui entre les soldats et la foule; plusieurs autres personnes ont été blessées. 1,200 hommes de troupes sont arrivés à Belfast à midi. On a essayé en vain d'arrêter les troubles. La violence de la foule augmente. 30 émeutiers ont été blessés.

La police fait feu sans merci.

Londres, 9.—Gladstone a enregistré son nom comme député de Midlothian et de Leicbury.

Rome, 9.—Hier il y a eu 165 nouveaux cas de choléra et 65 décès à Bonifella, 29 cas et 13 décès à Ravenne, 12 cas et 6 décès à Bologne, 52 cas et 15 décès en d'autres endroits de l'Italie.

A Trieste il y a eu 6 nouveaux cas et 2 décès.

Londres, 9.—Le gouvernement a décidé de renforcer la flotte en Amérique, pour qu'un plus grand nombre de vaisseaux soient employés à protéger les pêcheries canadiennes.

Les corvettes *Pylades* et *Tourmaline* partiront sous peu pour les eaux du Canada.

MM. Chamberlain, Caine, Collings et Kennick se sont joints à l'association unioniste.

Gastein, 9.—Les empereurs ont été en conférence pendant une demi-heure hier. François Joseph a été applaudi avec enthousiasme à son départ.

Paris, 9.—Les secondes élections des conseillers généraux sont tout à fait en faveur des républicains.

New York, 9.—Un reporter de la *Tribune* a *interviewé* Michael Davitt et lui a demandé quel sera le premier acte du ministère conservateur vis à vis de l'Irlande. "Pour le moment, répondit Davitt, nous pouvons difficilement nous attendre à ce qu'un bill de *home rule* comme celui de Gladstone soit de suite présenté. Nos espérances sont plutôt d'un caractère négatif et c'est ce qui rend la population anxieuse, elle qui s'attend à ce qu'un bill de coercition soit présenté."

"Les émeutes de Belfast ne témoignent pas que l'état des affaires est très calme?"

"Non certainement, je suis peiné de dire que je regrette beaucoup ces émeutes. Mais, après tout, si les orangistes ont un peu de sens commun ils doivent voir que leurs assauts meurtriers sur ceux qui ne pensent point comme eux ont détruit le reste de sympathie qu'ils avaient en certains endroits. J'ai toujours eu une foi immense aux masses instruites. L'artisan orangiste ne pourra se faire, avant longtemps encore, au nouvel ordre de choses, mais le cultivateur orangiste s'est aperçu que les landlords se servent de lui comme d'un instrument. Le clergé protestant est à blâmer. A Ulster, les clergymen disaient aux artisans orangistes que le Pape va venir gouverner l'Irlande et même résider à Belfast.

Dans les comtés de Down Managham, Tyrone et autres, ils disaient aux cultivateurs orangistes que les catholiques qui ont été chassés dans les montagnes pour faire de la place aux planteurs anglais dans le passé, vont revenir s'emparer des terres fertiles des protestants si le *home rule* est adopté. Et ceux qui entendent ces choses les croient ou font mine de les croire."

Baltimore, 9.—Le secrétaire Bayard, en parlant de l'affaire de Cutting hier soir, a dit qu'il ne voit pas de raison pourquoi l'on ne règlerait pas la difficulté à la satisfaction de tous. On lui a assuré que c'était le désir général. Le gouvernement du Mexique, a dit M. Bayard, considère que le principe engagé dans cette affaire est de la plus grande importance et que tout le pays sans distinction de parti, doit s'en occuper.

Les mérites ou les démérites personnels de Cutting n'ont rien à faire dans la présente cause, mais la question est de savoir si ce que le gouvernement américain demande doit être exécuté ou non. Mexico prétend avoir droit de faire subir un procès à un citoyen américain pour une offense commise aux Etats-Unis, et Cutting vient d'être condamné pour avoir publié un libelle dans le Texas. Le secrétaire Bayard croit que cette affaire fait naître la plus grave question possible entre les deux pays. Si ce que réclame Mexico est accordé une fois, l'américain voyageant au Mexique ne sera plus en sureté.

M. Bayard est fortement décidé de résister à la position prise par Mexico, et il a pleine confiance dans la popularité de son attitude. De ce qu'une cour locale ait trouvé Cutting coupable, il ne s'en suit pas que le gouvernement mexicain va refuser de le mettre en liberté et se mettre en guerre.

M. Bayard dit que les deux pays sont tenus par le traité de 1858 de prendre tous les moyens possibles pour régler pacifiquement toutes les questions politiques.

Une autre question judiciaire au sujet du meurtre d'un Mexicain naturalisé on ce pays, dont le meurtrier a été illégalement extradé par les autorités du Texas, est en voie de règlement. On croit que le meurtrier va être exécuté par le gouvernement mexicain.

Un essaie d'une manière systématique à troubler l'opinion publique sur la position prise par le département de l'intérieur, non seulement sur l'affaire Cutting, mais aussi sur la question des pêcheries. Comme question de fait, le département de l'état occupe une position plus avancée dans cette question que celle prise par Webster Abbott Lawrence et Edward Everill de Massachussetts, il y a plus de 30 ans, au sujet du traité de 1854.

D'après ce traité, les canadiens et les habitants de la Nouvelle-Angleterre jouissaient de la réciprocité mais les gens de la Nouvelle-Angleterre, fatigués de la compétition des canadiens, leurs fermèrent les marchés de leur pays et s'imaginaient alors que ce serait une petite affaire pour eux de ne pas avoir la permission de faire la pêche dans les limites de 3 milles.

Le département de l'état fait maintenant des efforts pour obtenir les privilèges demandés par la Nouvelle Angleterre et le secrétaire Bayard espère qu'une bonne refonte du traité de 1848 donnera le droit aux habitants de la Nouvelle Angleterre d'acheter de l'appât, l'une des principales choses.

Le département cherche à obtenir cette concession et a raison de croire que le succès couronnera ses efforts malgré que le bureau des affaires étrangères anglaises soit empêché par les droits du Canada d'imposer telle restriction sur les pêcheurs américains.

Dans la question des pêcheries comme dans l'affaire Cutting, le département a agi avec grande promptitude et vigueur.

La fete nationale des Acadiens

La population acadienne se propose de célébrer avec éclat sa fête nationale du 15 août.

Le *Moniteur Acadien* fait un appel à tous les Acadiens qui ne laisseront pas, nous en sommes sûre, d'y répondre généreusement.

Placés comme nous le sommes, dit il, au milieu de peuples de langue ou de religion différente, nous sentons le besoin de resserrer nos rangs, de nous rapprocher les uns des autres pour la plus sûre conservation du double dépôt si précieux qui nous a été transmis par nos pères au milieu de dangers et d'obstacles qui auraient été insurmontables pour d'autres que les enfants de la vieille France.

Le 15 août, toutes nos dissentions, toutes nos discordes, toutes nos divisions doivent disparaître dans le plat du patriotisme religieux et national. Au pied des autels prenons la résolution ferme et invincible de travailler de concert et d'union à l'avancement religieux national et matériel de notre petit peuple; oublions nos petites jalousies, refoulons nos ambitions personnels, qu'on se lie d'une nouvelle amitié, qu'on s'embrasse d'un zèle nouveau et désintéressé, et que seule la grandeur du but que nous devons poursuivre fixe nos regards et rive notre attention.

A TRAVERS LA VILLE

Blagueur, va!

La modestie n'est pas la vertu dominante de l'*Electeur*. Notre confrère dit aujourd'hui qu'il a été le premier de tous les journaux de la province et même de Québec, à donner les détails du drame de St Sylvestre. Effectivement, il n'a pas lu l'*Evénement* de samedi.

D'un autre côté, où l'*Electeur* a-t il pris les dépositions des témoins à l'enquête et autres détails qu'il publie cet après-midi, sinon sur le *Canadien* de ce matin.

Pillez si vous voulez, confrère, nous n'y avons aucune objection, mais de grâce un peu moins de vantardise.

Trouvé

Sur les remparts un gros bracelet doré. On peut le réclamer au bureau de l'*Evénement*. 1f.

A Ste. Anne de Beaupré

Comme le dimanche précédent, il y avait hier une affluence considérable de pèlerins au sanctuaire de Ste. Anne de Beaupré. Six bateaux en avaient amenés de Montréal, Québec, Berthier et autres endroits.

L'Union de Prières de St. Roch fera son pèlerinage annuel dimanche prochain, à bord du *Brothers* et d'un autre bateau au besoin.

Désertion du couvent

On parle beaucoup à Ottawa de la désertion récente de deux religieuses d'un couvent dans lequel elles vivaient depuis plus de 12 ans. Ces deux sœurs qui étaient jumelles et appartenaient à une famille de 5 enfants avaient été placées au couvent par leur famille, à un âge où elles n'avaient pu comprendre encore la gravité d'une pareille décision. Il y a peu de temps, elles furent envoyées dans une maison de leur ordre à la campagne.

Un jeune fermier célibataire, dont la propriété touchait au couvent, fit bientôt leur connaissance et, ayant gagné l'affection de l'une d'elles, les deux sœurs abandonnèrent la vie religieuse et retournèrent à la maison de leur père, un résident aisé de cette ville. Le mariage du fermier avec l'une des religieuses va avoir lieu bientôt. Le fiancé est également un catholique romain.

Marché à foin

On a commencé ce matin les travaux du marché à foin dont il était question depuis plusieurs années, et qui occupera l'emplacement situé entre les rues Lachevrotière, St Patrice et St Michel, sur lequel est construit le bureau de pesage du marché Berthelot. C'est là une amélioration d'une utilité incontestable et qui donnera tout probablement des revenus assez élevés.

Abjuration

Hier après-midi, a eu lieu une touchante cérémonie dans la chapelle du couvent de St Joseph de Lévis. M. John Ball, ingénieur au bassin de radoub, prononçait son abjuration et était reçu dans le sein de l'église catholique. La cérémonie, à laquelle assistait une foule nombreuse, a été présidée par M. l'abbé Fafard, curé de St Joseph.

Alarme de feu

A midi, une alarme a été sonnée à la boîte 35, pour un feu de cheminée rue du Pont.

Cour de police

Louis Ballard, un vieillard qui a déjà subi des pénitencier, a été arrêté samedi pour ivresse, au moment même où il était recherché pour vol de tapis. Par conséquent, tandis qu'il purgera la sentence d'un mois rendue contre lui par le recorder pour s'être pinté le nez, on procédera à la cour de police à l'enquête sur le vol dont il est accusé.

Cour du recorder

Quatre poshards ont défilé ce matin devant le recorder.

Ls. Ballard a été coffré pour un mois.

Un menuisier et un journalier ont payé chacun $5 d'amende et les frais.

Un autre journalier qui a résisté aux gardiens de la paix qui l'arrêtaient pour ivresse, a été condamné à $6 d'amende et aux frais ou à trois semaines de prison.

Hardi coquin

Samedi soir, vers minuit, M. Henri Beaupré, dont le domicile se trouve au-dessus de sa forge, rue Richelieu, venait de se mettre au lit sans avoir éteint la lampe, lorsqu'il entendit quelqu'un marcher dans la chambre voisine. Il se leva précipitamment pour voir quel était l'intrus qui venait de s'introduire ainsi chez lui, mais au bruit qu'il fit le voleur détala sans avoir eu le temps de prendre autre chose qu'un sac de biscuits qui se trouvait sur une table.

Club des chasseurs

Il y aura une assemblée des membres du Club Union des chasseurs et des pêcheurs de Québec, demain, mardi, à 8 hrs p.m., à la salle du club, No 139, rue Richardson, pour affaires importantes. Tous les membres sont priés d'y assister.

Fête sur le port

Les promeneurs qui ont pris samedi soir le chemin de la terrasse ne l'ont pas regretté, car ils ont été témoins d'une très jolie démonstration. L'arrivée du steamer canadien *Tintania* dans le port, a été saluée d'un grand nombre de fusées dont les détonations pouvaient être prises à distance pour celles du canon. En même temps, on lançait dans toutes les directions, de la frégate *Bellerophon*, des projections électriques d'un effet splendides.

Funérailles d'un pompier

Les pompiers de St Sauveur ont fait hier après midi de magnifiques funérailles à leur compagnon Antoine Léger, qui est mort à la suite de l'accident de mine que nous avons rapporté la semaine dernière. Les trois compagnies en uniformes y ont assisté et ont accompagné jusqu au cimetière paroissial les restes du défunt qui avaient été placés sur une voiture à incendie. Après le départ de la maison mortuaire, un *Libera* a été chanté à l'église St Sauveur.

Remerciments

Nous offrons nos plus sincères remerciments à M. Xavier Dorval, de la Pointe aux Trembles, pour l'envoi de deux numéros de l'*Evénement* qui nous manquaient pour compléter nos volumes.

Anticosti

On se rappelle que l'île d'Anticosti a été vendue par autorité de justice à la Malbaie, il y a deux ans, et achetée par un syndicat anglais représenté par M. Stockwell, dans le but de la coloniser et de la mettre en valeur. Par la dernière malle d'Europe nous voyons une grande annonce dans le *Times* et les principaux journaux anglais d'un projet de compagnie par actions dans le but évident d'agioter sur cette propriété.

Peu de temps après la vente, M. le capitaine Forsyth, un des héritiers poursuivit les acquéreurs en nullité de vente pour cause d'informalités.

Nous ignorons si le procès a été décidé, mais les promoteurs paraissent avoir passé outre puisqu'ils ont lancé l'affaire sur le marché de Londres.

L'île d'Anticosti est célèbre par ses naufrages et par l'insuccès de tous ceux qui ont tenté d'en tirer parti. A ceux de nos lecteurs qui désireraient la mieux connaître, nous la référons au livre de notre ami, Faucher de Saint Maurice, "De tribord à babord," où il trouvera des prescriptions à la fois réalistes et poétiques, mais d'un intérêt soutenu.

Malgré l'insuccès des premiers pionniers, il n'y a aucune raison de croire que l'Ile d'Anticosti soit inculte et nous suivrons les progrès de cette nouvelle tentative avec intérêt.

Vache à l'eau

Samedi soir, une vache qui avait sans doute déserté l'étable, a été poursuivie et traquée sur les quais, à la Basse-Ville, par une meute de chiens qui l'ont serrée de si près, qu'elle a fini par se jeter à l'eau. Un chaloupier compatissant du quai Finlay a sauvé la malheureuse bête qu'il garde à la disposition de son propriétaire.

Etoffes noires

Nouveau drap bouclé noir.—Nouveau drap bouclé de couleur.

Nous avons le plus grand et le meilleur assortiment de nouveau drap bouclé noir et de couleur, tout laine, fabrique française, de tous les plus beaux dessins qu'on ait vus jusqu'ici et à bas prix.

Nouveau cachemire

Cachemire noir et de couleur

Le plus beau choix de cachemire noir tout laine, couleurs jais, bleu, noir, patent.

L. O. VILLENEUVE,
183 rue St Joseph.

DECES

TURCOTTE—A St Michel, le 7 août courant, à l'âge de 5 mois, Marie Caroline Alvine, enfant de M. H. S. Turcotte. 6c.

BERGERON.—Au presbytère de St. Raymond, Dame David Bergeron, née Julie Marcineau, décédée hier, 8 du courant, à l'âge de soixante dix neuf ans.

Les funérailles auront lieu mardi, à 7 hrs à St. Raymond. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Ventes par le Sherif du district de Quebec

No. 1858. PARE vs LAGANIÈRE.—1o Le No 328 du cadastre officiel de la paroisse des Grondines, comté de Portneuf, étant un lot de terre. 2o Le No 354 du même cadastre, un lot de terre sauf et à distraire les emplacements de M. Grandbois et Hubert Hamelin Laganière. Vente à la porte de l'église paroissiale des Grondines le 20 août courant à 10 heures A. M.

No 1648. ANDREWS vs O'CONNOR.—1o Le No 625 du cadastre officiel de la paroisse de Ste Catherine de Fossambault, lot de terre situé 7ème rang avec bâtisses; 2o Le No 635 du même cadastre, lot de terre situé au 8ème rang. Vente à la porte de l'église paroissiale de Ste Catherine de Fossambault le 21 Août courant à 10 heures A M.

ALLEYN & PAQUET,
Bureau du Shérif, Shérif.
3 août 1886—1f 813

Vente par le coroner du district de Quebec.

No. 1478. ALLEYN vs MANGAN *et al*.—Le lot No 1348 du cadastre officiel du quartier Champlain, de la cité de Québec; un emplacement situé rue Champlain, avec Bâtisses. Vente au bureau du shérif le 20 Août courant à 10 heures A. M.

A. G. BELLEAU,
Bureau du coroner, Coroner.
9 août 1886—1f 825

Avis special.

Nous mettons le public en garde contre certaines personnes qui offrent des eaux inconnues et falsifiées comme étant la vraie Eau Minérale St Léon.

Cette eau renommée est reconnue comme possédant des qualités curatives dans ce seul cas qu'aucune autre eau ne possède.

Nous avertissons maintenant les personnes qui offriront une eau comme étant l'EAU ST-LEON qui n'est certainement pas l'eau véritable St-Léon que nous prendrons contre elles des procédures judicieuses.

L'EAU ST-LEON est en vente chez les soussignés et chez leurs agents véritablement autorisés, au prix de 25c par gallon, et ceux qui seraient à vendre cette eau à meilleur marché feraient nécessairement leurs pratiques.

L'EAU MINERALE ST-LEON est en vente en gros et en détail par

GINGRAS, LANGLOIS & Cie.
Vis-à-vis le palais du Cardinal.
9 août 1886—1s 824

TERRAIN A VENDRE.

UN TERRAIN, magnifique place pour le commerce, situé sur la rue St-Joseph, à St-Roch, mesurant 19 pieds de front sur 30 pieds de profondeur. Pas de rente foncière. S'adresser à

A. PLAMONDON,
303, rue St-Joseph, St-Roch.
4 août 1886—3f 806

Demande a emprunter

Une communauté religieuse désire **emprunter vingt mille dollars**, pour un nombre d'années avec faculté de rembourser par somme pas moindre de $1000 après notice. S'adresser par lettre au bureau de ce journal.

10 juin 1886—3ps 622

MEDAILLE-SOUVENIR

AVEC LA BIENVEILLANTE PERMISsion de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec, j'ai fait frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la grande faveur qui vient d'être accordée au pays tout entier dans la personne de Mgr E. A. Taschereau.

Cette médaille porte d'un côté l'effigie de Son Eminence et sur le revers les armes de l'Archidiocèse.

A vendre chez les principaux horlogers.

Prix ..... 25 cents

Faite en or fine et en argent à ordre.

☞ Un escompte aux agents sur l'achat d'une douzaine ou plus.

En gros seulement par.

G. SEIFERT
BAZAR EUROPEEN
34, RUE LA FABRIQUE.
5 juin 1886

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & Cie

Vente d'un fonds de banqueroute de chaussures.

MM MAXHAM & Cie. ont reçu instruction de vendre

Mardi prochain le 10 courant

au magasin de M. A. J. CARON, Insolvable,

No. 228, RUE ST-JEAN,

Le fonds de commerce, manufacturé ou non-manufacturé, s'élevant au montant de $5,434 20
Matériel, outils et ameublement... 728.40
Comptes ouverts..... 1,253.56

Les termes et conditions seront données avant la vente.

FÉLIX GOURDEAU,
Curateur.

☞ La vente à 10 heures A M
A. J MAXHAM & Cie,
4 août 1886. E & C

Argent a preter.

$15,000 a prêter, par la Société de Prêts et Placements, de Québec, sur propriétés, hypothèques et débenturer.

Hypothèques achetées. Conditions faciles. S'adresser au Bureau de la Société, No 139 Rue St-Pierre, B.-V.

ROBT LAROCHE,
Sect.-Trés.
6 août 1886—8f 815

HOTEL DU LION D'OR

M. E. G. BOULÉ,
PROPRIÉTAIRE

DE CE POPULAIRE HOTEL QUI EST UN magnifique endroit pour les familles privées, sur la Grande Allée, près des bâtisses du Parlement a fait faire de grandes améliorations à son établissement qui est prêt à recevoir des pensionnaires de passage ou permanent. Les chambres sont excellentes et la table n'est pas surpassée en cette ville. Salle privée pour dîners servis de midi à minuit.

Communications téléphoniques.

Tous ceux qui visitent Québec et qui désirent avoir un hôtel central et confortable sont priés de s'adresser au Lion d'Or. Prix modérés.

Pour informations s'adresser au propriétaire.

82 et 84-GRANDE ALLEE-82 et 84
6 août 1886—o 813

Le patinoir a roulettes

EST OUVERT tous les matins de 10 à 12 et chaque soir de 7 30 à 10 heures, et tous les jours de fêtes de 2 30 à 5 heures de l'après-midi.

PRIX:—Matin 10 cts., usage des patins gratis. Le soir, admission 15 cts., patins 10 cts. Prix spéciaux faits au patinoir.

ATTRACTION

Samedi soir—Course de 5 milles.
2 août 1886.

Terre a Vendre

A St Edouard de Lotbinière, rang St Charles, une magnifique terre de trois arpents de front sur trente deux de profondeur avec maison, grange, hangar, etc. Le tout en parfait ordre. A vendre à très bonnes conditions.

S'adresser sur les lieux à
ANT. LAJEUNESSE,
Propriétaire
16 juillet 1886—1m 163

TRAVERSE DE
ST-ROMUALD ET SILLERY.

Le vapeur "LEVIS",
CAPT. DESBOCHERS, Gérant.

Le et après le 12 MAI laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit:

NEW-LIVERPOOL	QUÉBEC
5 15 a m	6 00 a m
8 00 a m	9 00 a m
10 00 a m	11 30 a m
1 00 p m	2 00 p m
3 00 p m	4 30 p m
5 30 p m	6 15 p m
LES DIMANCHES	
2 00 p m	1 30 p m
5 00 p m	3 00 p m
	6 00 p m

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant. Tous les Samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec 7 h. p. m.

GILETS JERSEYS

Par le "CIRCASSIAN"

RECEMMENT ARRIVES, LES DERniers genres de Jerseys noirs, brodés ou perlés, pour Dames $1.65.

Jerseys crême, brodés ou perlés, pour Dames $1.65.

Jerseys dans les plus nouvelles couleurs brodés ou perlés, à prix réduits.

Robes Jerseys, pour enfants, $1 90.

GLOVER, FRY & Cie.

LITS de FER et de CUIVRE

Nouveaux patrons et très forts $4.00.
Berceaux pour enfants.
Sommiers en fil de fer tressé "Dominion" à des prix extrêmement bas.
Matelats en Crin, Oreillers et Traversins en Plumes. Rouleaux en cuivre pour fenêtres, Baguettes pour escaliers, etc.

☞ Nous avons toujours en mains un grand assortiment des articles sus-mentionnés.

GLOVER, FRY & Cie
30 juin 1886.

College Montmagny.

La rentrée des élèves aura lieu le 1er Septembre. On apporte une attention spéciale à l'écriture, au calcul, à la tenue des livres; en un mot à tout travail pratique qui forme un élève vite à pouvoir gagner sa vie. Le français et l'anglais sont enseignés sur un pied d'égalité. On tient beaucoup à ce que les élèves parlent anglais. Le piano est enseigné. Le site du collège est charmant, très salubre et la pension est bonne. Pour les conditions, s'adresser au soussigné.

C. DUFRESNE
St-Thomas, Montmagny.
7 août 1886—3sp 818

PÉLERINAGE
— A LA —
BONNE STE-ANNE.

Sous le patronage de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

L'Union de Prières de St Roch fera son pèlerinage à Ste Anne, DIMANCHE prochain, le 15 courant, à bord du "Brothers". Un autre bateau sera aussi à la disposition du public si besoin il y a.

Le départ aura lieu à la Basse-Ville à 6 heures. Prix de passage, aller et retour, **50 centins.** Les membres et les Dames sont admis.

F. H. BELANGER, Ptre.
9 août 1886—6f 822

A VENDRE

MAISON ET EMPLACEMENT

UN EMPLACEMENT situé près de la station Broughton, Beauce, voisin de M. Ed. Watters, avec maison et dépendances. Conditions faciles.

S'adresser à
ED. WATTERS,
Broughton St
7 juillet 1886—e-o-cl.

CHAMBRE A LOUER

Une superbe chambre meublée, canapé, tapis double, rideaux, etc., etc., sur la rue Labarre.

S'adresser au *Restaurant Dubé*,
48, rue la Fabrique.
8 juillet 1886—o 709

THES! THES! THES!

The New-York Tea Company

Avec présents aux acheteurs de la valeur variant depuis 25 cts à $100.

Cette célèbre compagnie de Thés, de New-York ouvrira Mercredi, le 28 Juillet, un magasin de Thés et Cafés avec présents, au magnifique poste ci-devant occupé par M. Pageau, en face de l'église de la Congrégation de St-Roch, coin des rues St-Joseph et Caron.

Les familles sont priées de ne pas oublier les avantages offertes par cette compagnie et la date de l'ouverture de ce nouveau magasin de Thés et de Cafés.

27 juillet 1886.

HERMAN YOUNG

106—RUE DU PONT—106

USTENSILES de PECHE

Grand assortiment de mouches pour pêche à la truite, seulement 40 cts la douzaine

— AUSSI —

Canne à pêche en roseau, 15 c.
Ferrures de maisons et meubles.
Outils et coutellerie,
Peinture, Huiles, vitres,
Peinture préparée,
Bois pour roues,
Tôle à couvrir, etc.

Le tout aux prix les plus bas.
Une visite est sollicitée.

30 juillet 1856

OUVERTURE

— DE LA —

VENTE D'ÉTÉ

SAISON DES PRIX REDUITS

— DE —

MARCHANDISES A LA MODE.

Reconnaissant l'utilité, à la fin de chaque saison, de vendre les marchandises qui changent de mode, les prix réduits suivant judicieusement notre désir de vendre complètement ces marchandises à n'importe quelles pertes. Nous pourrons éprouver toutes ventes

Strictement au comptant

Heures d'affaires: 8 a. m. à 6.30 p. m.

PARAPLUIES importés dernièrement et offerts extraordinairement à moitié prix. Parapluies unis crême 72c pour 36c, café et crême doublés et garnis de dentelle 88c pour 44c, en rideau café doublés et garnis en dentelle orientale $1.75 pour 88c, avec frills et dentelle $1.88 pour $1.44. Pour enfants, en canvas de fantaisie $1.38 pour 69c. Nous les vendons moins que le prix coûtant car notre intention est d'en avoir un assortiment nouveau à la prochaine saison.

TABLIERS DE FANTAISIE.—Plusieurs centaines de tabliers en Indienne et en satin pour Dames, Demoiselles et Enfants, tous nouveaux, la balance qui nous reste réduits à moitié prix: patron à la mode 29c pour 14½c, 38c pour 19c, 20c pour 10c, qualité extra en satéen fleuri 48c pour 24c, un lot assorti 24c pour 12c.

CHAPEAUX EN PAILLE.—Balance de notre assortiment à moitié prix, bandeau noir pivelés, pour hommes, bonne qualité 48c pour 24c, chapeaux garnis et bordés avec ruban pour enfants 25c pour 12½c, un lot de chapeaux avec ruban offert au prix nominal de 9c, un lot de chapeaux pour la pêche réduit à 5c, chapeaux de matelots pour filles 36c pour 18c.

ETOFFES A ROBES.—Drap jersey pure laine 22c, pour 18c. De toutes les couleurs nouvelles étant aussi à bon marché mais plus profitable que l'indienne Serge française pour robes d'Enfants 20c pour 6c. Les etoffes de meilleures qualités vendues avec la même réduction.

INDIENNE—Les meilleures qualités en Indiennes anglaises sont vendues à 7½c, 8½c et 11c la verge.

JERSEY, tous réduits durant cette vente, braidés $1 58 pour $1 27, $1.78 pour $1 43, les plus hauts prix réduits en proportion.

COLS en dentelle et en broderie pour garçons et filles, réduits à moitié prix, 20c pour 10c, 38c pour 19.

PANIERS.—Plusieurs classes de paniers à moitié prix 12c pour 6c, 25c pour 13c, 50c pour 25c.

MOUSSELINES blanches, carreautées et rayées pour robes 8c, pour 6½c, 10c pour 8c, 15c pour 12, 21c pour 17c. Broderies très large, garniture à prix réduit 62c pour 55c.

PLUMES à moitié prix, pompons en soie 15 pour 7½c, aigrette cardinal grenat brune, rose, crême et vieil or 53c pour 29c, petites plumes d'Autruche 78c pour 39c.

POMPONS en Indienne et en coton de couleur à moitié prix $1.10 pour 55c, $1.58 pour 79, $1.88 pour 94 cents.

Simons & Foulds

Rue de La FABRIQUE

DEMANDES.

ON DEMANDE une CUISINIERE munie de bonnes recommandations.

MME GEORGE STEWART, Jr.
149 rue St-Augustin.
9 août 1886.

UNE PERSONNE, de première classe, pour mener le moulin dans le département du tailleur. Emploi constant et de bonnes gages.

S'adresser à
GLOVER, FRY & Cie.,
Haute-Ville.
9 août 1886—6f 821

UN MONSIEUR demande une Chambre meublée, dans le voisinage de la rue du Pont, St-Roch. S'adresser au No 118, rue Desfossés.
7 août 1886—1fp 819

UN MONSIEUR désire une chambre et une bonne pension dans une famille française, à Québec. Il préférerait une demeure en dehors des murs. Il comprend quelque peu la langue française, et il aimerait à prendre quelques leçons durant son séjour ici qui doit durer deux ou trois semaines, durant la plus grande partie du mois de septembre. Il serait mieux d'avoir des recommandations à Boston. Répondre en donnant des détails et dites quel prix par semaine.

H. W. LEEDS,
Boîte 3145, B P., Boston, Mass.
28 juillet 1886—1m 785

LABRECQUE & BELANGER

NOTAIRES

ET AGENTS D'IMMEUBLES.

BUREAU:

18, Rue Buade, Haute-Ville,

CYPRIEN LABERQUE
P. E. EMILE BÉLANGER.

N. B.—Argent à prêter sur garanties hypothécaires à des conditions très avantageuses.

M. BÉLANGER tiendra bureau du soir à sa résidence, No. 300, rue et faubourg St-Jean.
23 juillet 1886—2m 766

TERRES A VENDRE

A ST-RAYMOND.

Une magnifique terre de 7½ arpents de large sur 28 de profondeur, dans le rang Ste-Croix.

Une autre terre de 9 arpents sur 30 de profondeur dans le rang Godbert.

Et un emplacement de 80 x 90 pieds faisant coin vis-à-vis l'église.

Tous ces terrains appartiennent à M. P. CARRIER, qui demeure maintenant à Chicago, et qui a donné ordre de les vendre à très bonnes conditions.

S'adresser à
L. P. SIROIS, Notaire,
21 rue Couillard, Haute-Ville.
30 juin 1886—e-o-cl. 690

CHAMBRES A LOUER.

Plusieurs magnifiques chambres à louer à bonnes conditions, avec ou sans pension.

S'adresser au
Restaurant du Chien d'Or,
T. LEVALLÉE, Propriétaire
31 juillet 1886—o 803

J. Daigneault

BARBIER

SALON DE PREMIÈRE CLASSE

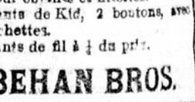

BAINS A l'eau chaude et à l'eau froide toujours prêts.
(Le DIMANCHE jusqu'à 10 heures.)

No 30 Rue Notre-Dame

En face de l'Eglise de la Haute-Ville.

QUÉBEC.
14 juillet 1886—1m 738

CARTE

EN CONSEQUENCE DU DECES de M. ROBT. W. BEHAN, et dans le but de liquider les affaires de la succession, nous avons décidé de vendre tout notre fonds de commerce (y compris les importations de cette saison) à un énorme sacrifice. Pour argent comptant seulement.

☞ Les personnes devant quelques comptes à la maison sont priées de régler au plus tôt.

BEHAN BROS.

GANTS
A BON MARCHÉ.

Gants de Chamois pour Dames.
" de Kid avec manchettes.
" Tyrol Monsquetaire.
" de Kid à 2 et 3 boutons.
" de fil avec manchettes.
" de points de soies.

GANTS.

Pour enfants et fillettes.
Gants de Kid, 2 boutons, avec manchettes.
Gants de fil à ½ du prix.

BEHAN BROS.

AVIS

Dans l'affaire de
J. A. CARON,
Failli.

LE FAILLI M'A FAIT CESSION DE SES biens pour le bénéfice de ses créanciers. Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.

L'actif se composant comme suit:

Fonds de commerce, chaussures manufacturées et non-manufacturées	$5,434.20
Outillage et ameublement du magasin	728 40
Crédits ou comptes ouverts	1,353 56
	$7,326.16

Et le loyer du local No. 228, Rue St Jean, jusqu'au 30 avril 1891, seront vendus par encan, mardi le 10 Août courant à 10 heures A. M., à la place d'affaires du failli, en bloc ou en lots, aux conditions données lors de cette vente.

L'inventaire peut être examiné à mon bureau.

FÉLIX GOURDEAU,
Cessionnaire syndic.
No. 300 rue St-Valier.
4 août 1886—6f 809